Internet : un acte de sabotage déconnecte Alger

Lire en page 24

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5184 - SAMEDI 30 MAI 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊT

550 brigades mobiles et 20 000 hommes mobilisés

Lire en page 5

Une première dans les relations avec l'Algérie

RABAT «BLINDE» SES FRONTIÈRES



Le gouvernement marocain ne sait décidément plus où donner de la tête. Après avoir claironné sur tous les toits que c'est l'Algérie qui s'obstine à refuser la réouverture des frontières terrestres fermées depuis 1994 alors que du côté marocain, avance-t-on, il n'y a aucun problème avec l'Algérie, ne voilà-t-il pas que l'exécutif de l'islamiste Benkirane s'échine à ériger des barrières avec son voisin de l'est au lieu d'accepter de discuter sur les questions en suspens avant la réouverture des frontières, comme demandé par l'Algérie. Une décision perçue comme une fuite en avant, y compris par des voix au sein du Parlement alaouite.

Lire en page 5



PROJET DU TÉLÉPHÉRIQUE DE TIZI OUZOU

25 millions de dinars partis en fumée

Lire en page 4



PROCÈS KHALIFA

Les entreprises publiques étaient attirées par les taux d'intérêt de Khalifa Bank

Lire en page 4



FINALE COUPE D'ALGÉRIE DE HANDBALL MESSIEURS

CRB Baraki – CR Bordj Bou Arréridj Explosive !

Lire en page 12

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

PROCÈS KHALIFA

Les entreprises étaient attirées par le taux d'intérêt de Khalifa Bank

Des directeurs d'entreprises publiques ont affirmé avant hier, devant le président en charge du dossier de Khalifa Bankau tribunal criminel de Blida, avoir été contraints par leurs tutelles respectives de procéder à des dépôts au niveau des différentes agences de Khalifa Bank, précisant cependant avoir vu, par la suite, leur carrières compromises du fait d'avoir endossé la responsabilité suite au retrait d'agrément à ladite banque en 2003.



De notre envoyé spécial au tribunal criminel de Blida,Redouane Hannachi

Lors de leur passage devant le juge Antar Menouar, en tant que témoins dans le procès Khalifa, des ex-directeurs d'entreprises publiques ont indiquéavoir déposé de l'argent au niveau de la Banque Khalifa «sous pression et instruction de leurs tutelles, citant le conseil d'administration et la direction générale pour les uns, et le holding dont ils dépendaient pour les autres, dont le directeur régional de l'Entreprise de l'élevage avicole à Béjaïa, YaissiDjebbar.

Ce dernier a affirmé avoir vu sa carrière compromise alors qu'il n'avait fait que suivre les instructions «venues de la direction générale», ajoutant toutefois qu'il «aurait été sanctionné s'il n'avait pas exécuté les ordres».

M. Yaissi a reconnu avoir procédé à des dépôts à terme de 50 millions de dinars d'abord, et de 30 millions de dinars par la suite.

Le président-directeur général d'Avicat (Avitaillement et Catering), dépendant du groupe GEMA (Générale Maritime), KettabAissa, a d'emblée affirmé au juge qu'en procédant au dépôt de 166 millions de dinars dans une première opération puis de 58 millions de dinars dans une seconde, il n'avait fait que mettre «en œuvre une instruction du Holding services, chimie pharmacie, dont son entreprise dépendait».

Il a expliqué avoir reçu une instruction stipulant «la diversification des placements bancaires et des instructions verbales venues d'en haut pour traiter avec Khalifa Bank», sans pour autant donner plus de précisions.

Cet ex-gestionnaire a mis en évidence, dans son témoignage, l'attractivité du taux d'intérêt appliqué par Khalifa Bank au moment où ceux proposés par les banques publiques, dont la BEA avec laquelle ils entretenaient des relations, enregistrait un net recul. Et d'étayer ses propos par «l'exemple de la BEA avant 1998qui leur proposait un taux frôlant 21 %, avant de revoir ce taux à la baisse pour le fixer à 6% à partir de 2002, alors que Khalifa offrait 12,25 %».

Le CTC premier dépositaire

Dans le même contexte, l'ex-PDG de l'Organisme national de contrôle technique, Azouz Hamid, avait déclaré devant le même tribunalavoir été «accusé de mauvaise gestion car ayant refusé d'exécuter la résolution portant retrait de l'argent de l'organisme des banques publiques pour le déposer à l'agence Khalifa Bank d'Oran».

Il a précisé, avoir été dans l'obligation, par la suite, de déposer près de 71 millions de dinars avec un taux de 11%, mais n'a pu récupérer que 68 millions de dinars, ce que « lui a valu un blâme pour mauvaise gestion de la part du même conseil d'administration».

Par ailleurs, les différents témoignages ont fait ressortir que les entreprises publiques ont pu récupérer leurs placements à terme ou par remboursement par anticipation.

L'Entreprise nationale des travaux de forages de Hassi Messaoud et l'Entreprise de l'approvisionnement en bois, dont les directeurs, respectivement, Kacemi Azzedine et Akhrouf El-Hadi, ont souligné avoir «retiré, outre les intérêts aussi l'argent placé au sein de Khalifa Bank».cequi a fait dire au magistrat Antar Menouar : «cela constitue un fait rare dans cette affaire»

Les mêmes responsables ont affirmé avoir «été motivés pour procéder à des placements» dans ladite banque par «ses taux d'intérêt attractifs», au moment où les banques publiques ont entamé la tendance baissière de leurs taux d'intérêt d'une manière impressionnante.

Parmi ces derniers figurele président-directeur général de l'OPGI de Dar El-Beida, MâamarBoumediene.Il a précisé lors de son audition que le taux pratiqué par les banques publiques avant 1998 était de l'ordre de 18 % et qu'«il a baissé pour arriver à 6% après 1999».

Celui qui était considéré comme étant l'un des plus gros clients de Khalifa Bank, avec 116 milliards de centimes déposés, a affirmé que sa «démarche était motivée par les taux attractifs de cette banque qui connaissait son apogée, et non par l'interférence d'une quelconque partie », apportant ainsi un démenti aux «témoignages d'employés de cet organisme qui avaient indiqué que les placements s'étaient faits suite à une instruction d'un membre du conseil d'administration de la Direction générale des OPGI de Bir Mourad Raïs .

L'ex-directeur général de l'OPGI de Chlef, SaidSaayoud, a apporté le même témoignage, précisant que son organisme a procédé au dépôt de 80 milliards de dinars pour un taux d'intérêt de 11,75 %. « Un taux qu'aucune banque ne proposait», a-t-il noté.

Le président et le secrétaire général de la COSOB, Sadmi Ali et Deboub Youcef, ont abondé dans le même sens, soulignant qu' «ils ont pu récupérer un montant de 167 millions et un autre de 32 millions de dinars déposés pour un taux de 10%, ainsi que les intérêts générés, alors que les banques publiques avaient baissé durant cette période leur taux à 6%».

Le même argument a été évoqué par l'ancien directeur de l'Institut national de cartographie, Nadir Saadi, qui a déclaré avoir placé 249 millions de dinars en trois phases, à l'agence des Abattoirs à Hussein Dey pour un taux de 13 % contre un taux oscillant entre 5% et 6,5% pour la BEA et le CPA.

Des témoins absents

Il y lieu de signaler qu'un nombre important de témoins ne s'est pas présenté à l'audience de la 21èmejournée du procès, ce qui a contraint le président du tribunal Antar Menouar à la lecture de leurs dépositions dont celle de l'expert –comptable, Bachir Bouitra, désigné par le tribunal de Bir Mourad raïs, qui a procédé à l'expertise de Khalifa Airways mais qui a traité aussi de Khalifa Bank suite à quoi la défense de l'accusé RafikAbdekmoumèneKhelifa est intervenue pour demander «la présence de l'expert en question »

Pour rappel, les anciens ministres des Finances, Mourad Medelci et Mohamed Terbache ainsi que l'ex directeur général du Trésor, Karim Djoudi, ne se sont pas présentés, mercredi dernier, devant le président en charge du dossier de Khalifa Bank, en tant que témoins, dans l'affaire du procès Khalifa.

Les témoignages faits devant le juge d'instruction du tribunal de Chéraga de ces trois responsables ont été lus par le juge Antar Menouar. Dans sa déposition, M. Medelci a déclaréqu'il n'avait aucune relation avec les banques et leur contrôle, après la promulgation de la nouvelle sur la monnaie et le crédit.

Medelci a déclaré au cours de son audition que l'arrêté 96/22 relatif au mouvement des capitaux permettait au ministre des Finances de déposer plainte pour infraction à la législation régissant le transfert de capitaux de l'étranger et vers l'étranger.

L'ex-ministre des Finances a aussi affirmén'avoir pas été avisé par la Banque d'Algérie,arguant que cette dernière « n'avait pas formé ses inspecteurs pour élaborer les rapports en question ».Il avait par ailleurs admis « avoir reçu Abdelmoumene Khalifa en 2001à propos d'une banque qu'il comptait acheter en Allemagne

Le juge a lu, dans la séance de l'après-midi, les procès-verbaux contenant les témoignages formulés par Karim Djoudi, en sa qualité de directeur général du Trésor au niveau du ministère des Finances et pour avoir participé à la commission remise par la Banque d'Algérie au ministère des Finances en date du 18 décembre 2001

Pour sa part, Mohamed Terbachea déclaré avoir reçu en sa qualité de ministre des Finances, le 18 décembre 2001, un rapport de la part de l'assistant du gouverneur de la Banque d'Algérie, M. Touati Ali, envoyé au secrétaire général du ministère.

« Les rapports élaborés par la Banque d'Algérie contenaient des généralités et manquaient de précision », selon le témoignage de Terbache, pour qui les rapports « sont entachés de failles car étant élaborés par des agents en manque de qualifications nécessaires».

Après la lecture, par le juge, des déclarations de 23 témoins dont Medelci,Terbache et Djoudi, la défense de RafikAbdelmoumene Khalifa, menée par l'avocat NacerdineLezzar, a contesté le procédé, estimant que le fait de « ne pas exiger la présence des témoins n'arrange pas pour le bon déroulement du procès».

Dans sa réponse à la défense, le juge, Antar Menouar, a soutenu que «le procès est légal», relevant que «la non présence de Mourad Medelci n'est pas importante, car le texte de son témoignage est suffisant pour le tribunal».

Touati devant la barre le 2 juin

Concernant la contestation de la défense de l'accusé quant à l'absence de l'assistant du gouverneur de la Banque d'Algérie, Ali Touati, le juge a déclaré que ce dernier «se présentera devant le tribunal le 2 juin prochain. Il ne s'est pas présenté à l'audience, mais il a justifié son absence par un certificat médical qu'il a remis au greffe du tribunal ».

Khalifa Bank attirait des entreprises publiques, des mutualités et des OPGI pour des dépôts d'argent grâce aux taux d'intérêt élevés qu'elle offrait, comparativement à ceux pratiqués dans les banques du secteur public, ont déclaré des témoins qui ont eu à diriger ces organismes au temps de la banque privée.

Se succédant à la barretous les DG interrogés ont estimé que les taux d'intérêt pratiqués par Khalifa Bank les ont incités à opérer des placements dans la banque privée, alors que leurs entreprises sont domiciliées chez des banques publiques.

La banque Khalifa offrait, selon les témoignages, des taux d'intérêt allant de 5 à 12%.AbderezakHazebellaoui, ancien directeur de la Mutualité des pétroliers, a révélé, à cepropos, que son organisme « a déposé la somme de 292 milliards centimes en 2000 » générant un bénéfice estimé à 49 milliards centimes que la Mutualité n'a pas pu encaisser par la suite.

Pour sa part, Abdelkader Mechat, directeur général de la SIA (Société d'impression d'Alger), « le choix de Khalifa Bank permettait de remédier à la santé financière déficitaire de l'entreprise", précisant que la SIA » devait payer au CPA une dette estimée à 70 milliards centimes».

En termes de taux d'intérêt, Mechat a indiqué que ceux de la Banque Khalifa «étaient de 9% alors que ceux du CPA variaient entre 2 et 3%». De son côté, Ait Si Ali Mouloud, qui était DG de la Société nationale de navigation aérienne, de juillet 2000 à Novembre 2002, a affirmé que Khalifa Bank « proposait des taux d'intérêts à 12%».

Le tribunal criminel poursuivra les auditions aujourd'hui avec le passage à la barre de plusieurs cadres, et ce dans le même contexte, à savoir les taux d'intérêts attractifs. **R.H**

BOUTEFLIKA DEVIENT PRÉSIDENT DU FLN

Saâdani mate ses adversaires

En devenant le président du parti, Abdelaziz Bouteflika vient de positionner le FLN comme un parti politique avec qui il faudra compter au moins jusqu'en 2019, date de la prochaine élection présidentielle. Amar Saâdani vient de balayer avec une simple lettre ou message du président de la République toute la révolte et le semblant de rébellion qui secoue ses appareils depuis quelques années.

Rien ne pourra donc arrêter la marche du FLN vers de nouveaux succès politiques, bien que jusqu'à présent, il n'existe aucun agenda important pour l'immédiat.
Ainsi, il devient plus clair que le pouvoir a décidé de s'appuyer aussi bien sur le FLN, comme parti majoritaire dans les institutions, en soutenant Saâdani et en écartant les autres caciques et anciens hauts dirigeants, que sur le RND à qui il veut également octroyer un rôle prépondérant. A deux, ils devront maintenant constituer ce fameux front politique qui sera rejoint plus tard par d'autres formations politiques de plusieurs sensibilités et mouvances idéologiques. C'est la première leçon qui se dégage des deux journées de travaux du dixième congrès du FLN à la Coupole du complexe olympique du 5-juillet.
D'ailleurs, dès que le ministre Khaoua a achevé le message de «soutien» du chef de l'Etat les contestataires se sont tus, évitant toute réponse «désobligeante» et refusant de commenter à chaud la surprenante intrusion. Seul Abada, ancien rebelle et leader du mouvement de redressement du parti depuis l'époque de Belkhadem, semble garder le moral ; les autres demeurent «abattus» par la nouvelle configuration organique et politique.
Il est évident qu'au-delà du soutien de Bouteflika et de la probable fin des batailles internes au sein des appareils du FLN, le pouvoir semble avoir déjà choisi ses «murailles» politiques, celles avec qui il devra aux différentes oppositions, mais aussi faire face aux crises qui semblent pointer à l'horizon, notamment sur les plans économique et social. Reste à savoir si Saâdani, en tant que SG plébiscité et reconnu légal et légitime, aura les coudées franches pour «moderniser» le FLN, comme il le clame. Son opération rajeunissement a connu quelques succès, mais la campagne va-t-elle durer encore quand les enjeux ne seront plus les mêmes ? Pour de nombreux observateurs, cette modernisation organique est déjà une opération de longue haleine, une vraie bataille d'envergure, surtout si on connaît la nature du vieux parti, ses traditions et ses caprices.
Mais, il est clair, aux yeux de nos analystes, que le FLN, tout comme le RND, vont se répartir de nouvelles missions politiques, en créant surtout une unité interne et une armature pour le pouvoir contre les velléités de l'opposition et les secousses probables des conjonctures difficiles. Bouteflika aura ainsi créé avec sa lettre une rupture, qu'il a toujours voulu épargner à ses courtisans, comme ses amis ou ses partisans. Une lettre qui donne déjà carte blanche à Saâdani pour d'abord sévir, ensuite mobiliser, avant de construire.

H. R.

LORS DE L'INSTALLATION DE DJAMEL KAOUANE

Grine : «L'ANEP possède le potentiel pour devenir leader du marché national»

LORS de la cérémonie d'installation de Djamel Kaouane au poste de directeur général de l'Agence nationale d'édition et de publicité (ANEP), le ministre de la Communication Hamid Grine a déclaré que cette dernière possédait le potentiel nécessaire pour devenir leader du marché national dans son domaine.
«L'ANEP a tous les moyens humains et matériels nécessaires pour devenir la première agence de publicité et le premier éditeur en Algérie», a indiqué le ministre lors de la cérémonie d'installation du nouveau directeur général. «Il faut que l'ANEP devienne très vite la première agence de publicité au niveau national et le premier éditeur», a-t-il déclaré devant les cadres dirigeants de l'entreprise lors de la cérémonie d'installation au siège de l'ANEP. «Vous (les cadres et les employés de l'agence) possédez, outre une longue expérience dans le domaine, les capacités de devenir un leader actif et offensif sur le marché de la publicité et de l'édition», a ajouté le ministre.
Il a estimé que le moment était opportun pour que l'agence développe ses parts du marché, exhortant le nouveau directeur général à «fédérer toutes les énergies et instaurer la culture du mérite pour atteindre rapidement cet objectif».
Le ministre a tenu, par ailleurs, à préciser que le changement opéré à la tête de l'ANEP s'inscrit dans une perspective globale de modernisation et de développement de l'ensemble du secteur de la communication. Créée en 1967, l'ANEP a hérité d'une longue tradition et d'une grande expérience dans l'un des premiers métiers de la communication : la publicité et l'affichage.
Disposant d'une infrastructure imposante et d'équipements de production modernes, l'ANEP n'a cessé d'élargir son champ d'activité. En plus de ses deux unités (Régie presse publicitaire et unité d'Impression de Rouïba), l'entreprise s'est lancée dans la création de nouvelles filiales, consolidant ses anciens métiers : ANEP Communication et Signalétique (ACS) et ANEP Messagerie Express (AME).

R. A.

COOPÉRATION SÉCURITAIRE ENTRE LES GENDARMERIES ALGÉRIENNE ET MALIENNE

Le général-major Menad Nouba à Bamako

LE CHEF d'état-major de la Gendarmerie nationale, le général-major Menad Nouba, a achevé hier une visite de travail et d'amitié au Mali de quatre jours accompagné d'une forte délégation de la gendarmerie.
Dans le cadre de cette visite, le chef d'état-major de la Gendarmerie nationale s'est rendu à la direction générale de la Gendarmerie nationale du Mali, a rapporté le site malien Malijet.
L'objectif de cette visite est de renforcer les liens de coopération sécuritaires déjà existants entre les deux pays. Des thématiques liées à la formation, à la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée ont été au centre des discussions et des rencontres avec les chefs de service et les cadres des gendarmeries des deux pays. Accompagnée du directeur général de la Gendarmerie nationale du Mali, le colonel-major Mody Bérété, la délégation algérienne a visité différentes unités de la gendarmerie malienne : écoles de gendarmerie, peloton d'intervention de la Gendarmerie nationale (PIGN) et unité cynophile.
Le général-major Menad Nouba a indiqué à cette occasion que cette visite de travail et d'amitié est le fruit d'une longue histoire de coopération entre le Mali et l'Algérie. Il a précisé qu'elle permettra d'approfondir ce partenariat bilatéral. Cette rencontre a servi d'occasion pour promouvoir les stratégies communes en matière de sécurité transfrontalière, de terrorisme et autres criminalité. La partie malienne s'est réjouie de cette visite algérienne qui, pour elle, serait une occasion de consolider la coopération entre les deux Etats, selon Malijet. Lors de son séjour au Mali, le général-major Menad Nouba a rencontré les ministres de la Défense et des Anciens combattants, de la Sécurité et de la Protection civile, selon la même source.
Pour rappel, le Mali et l'Algérie ont décidé de donner un nouvel élan à leur coopération militaire en vue de combattre le terrorisme. La décision a été prise à l'issue des travaux de la 8e session du comité de suivi de l'accord de coopération militaire conjointe entre les deux pays, tenue du 2 au 4 mars dernier dans la capitale malienne. Il a été conclu que la recrudescence des conflits internes, l'augmentation du banditisme, le trafic de drogue et l'émergence de nouvelles menaces et de la criminalité transfrontalière croissante exigent des deux parties d'apporter une nouvelle dynamique dans la coopération bilatérale entre les armées malienne et algérienne pour contrer ces crimes.
La réunion a recommandé la nécessité de l'appui de l'armée algérienne à son homologue malienne dans le cadre du renforcement de ses capacités de lutte contre le terrorisme et de l'échange d'informations entre les services de renseignement des deux pays.

Kamel Aït Bessaï

le Commentaire

d'Amar Ferdi

Donnant, donnant !

LES PROPOS du chef du gouvernement reconnaissant le caractère grave de la crise économique qui secoue le pays n'ont rien de surprenant dans la mesure où le moment choisi a coïncidé avec une autre décision non moins importante. L'annonce 48 heures plus tôt, à l'issue du dernier Conseil des ministres, de l'adoption de deux décrets consacrant la promotion de dix daïras en wilayas déléguées n'est pas anodine. Deux dispositions, oserions-nous dire, qui semblent de prime abord diamétralement opposées mais qui, en fait, sont étroitement liées.
En fins stratèges, les autorités s'adjugent deux «sorties» bien relayées par la quasi-totalité des canaux médiatiques qui pourraient s'apparenter à de hauts faits, mais la réalité, supposent des observateurs avisés, est que c'est à la méthode du «donnant, donnant» que s'apprête à se livrer le gouvernement dont les ministres fraîchement installés sont nécessairement porteurs d'une nouvelle feuille de route. S'il est admis que les nouveaux patrons de l'Energie (le binôme ministre et DG de Sonatrach) semblent bien au fait des difficultés dans le secteur, ce qui l'est moins est que : auront-ils les mains suffisamment déliées pour agir sans contrainte, sachant que «la maison» est une chasse gardée qui, jusque-là, a permis le maintien de la rente et du système ?
Fait nouveau aussi, dans son allocution en marge de l'installation du nouveau patron de Sonatrach, le Premier ministre n'a pas non plus manqué de mettre en relief «la faiblesse» de l'exploitation des ressources naturelles. Au moment où, a-t-il dit, «la moyenne mondiale de densité de forage par 10 000 km2 est de 105 puits, en Algérie elle n'est que de 14 puits».
Encouragée naguère à se lancer dans des aventures hors territoire, la première entreprise au Top 100 africain a aussi été rappelée à l'ordre et priée de mettre dorénavant le paquet sur le sol algérien. Sonatrach devrait désormais se consacrer à creuser in situ. Seulement, il serait intéressant de connaître les objectifs assignés au géant algérien des hydrocarbures. Reconnaissant l'épuisement dans une trentaine d'années des réserves en pétrole conventionnel avec la cadence d'exploitation actuelle, que dire alors si une augmentation de la production intervenait -et surtout la difficulté de mettre sur le marché le surplus- avec tous les aléas qui pourraient surgir vis-à-vis des autres pays de l'Opep.
Les hydrocarbures non conventionnels, un autre don de dame nature, s'avèrent être une offrande toute prête si les habitants lâchent du lest. Jusque-là opposées à son exploitation, les populations du Sud ont reçu un signal «fort» d'Alger pourvu qu'elles y adhèrent. Seule alternative, de toutes les façons, devant maintenir le système, mais encore serait-ce suffisant ?

A. F.

LES POUVOIRS PUBLICS ONT DÉCIDÉ DE METTRE DE L'ORDRE POUR LA SAISON ESTIVALE

L'accès aux plages enfin gratuit ?

LES POUVOIRS publics ont décidé que l'accès aux plages sera effectivement gratuit. Ce slogan, scandé pendant plusieurs années par les pouvoirs publics n'illustrait pas la réalité sur le terrain, puisque malgré les promesses de la gratuité, les estivants étaient contraints de mettre la main à la poche pour accéder aux plages autorisées à la baignade. «Les contrats de concession des plages ne seront plus autorisés et ceux déjà accordés seront annulés. Des mesures concrètes seront prises pour mettre en application cette décision.» C'est une mesure prise par le ministère de l'Intérieur. Cette mesure, annoncée le 27 avril par le directeur général des collectivités locales du ministère, Azzedine Belkacem Nacer, «vise à mettre fin à l'anarchie qui règne dans nos plages et aux concessionnaires privés qui font leur loi», est-il expliqué. «Les pouvoirs publics ont décidé de mettre un terme aux irrégularités liées à l'octroi des concessions pour l'exploitation des plages et qui pénalisent les estivants, à travers une série de mesures concrètes, dont la gratuité des parkings», souligne-t-il. Ces mesures, qui provoquent la colère de concessionnaires privés de plages, sont accueillies avec soulagement par les familles, en particulier celles aux revenus financiers très limités. Le cahier des charges des concessionnaires privés n'était pas toujours respecté. Il stipulait que les concessionnaires sont tenus de réserver un tiers des plages concédées pour l'accès gratuit. Il est vrai que les prestations de service (parasols, tables,…) ne seront pas disponibles dans cette partie à l'accès gratuit. Les mesures décidées par le ministère de l'Intérieur pour la gratuité des plages sont bien accueillies avec enthousiasme par les estivants, surtout que, parfois, les prix pratiqués par certains concessionnaires défient toute logique et, surtout, dépassent les moyens financiers de nombreuses familles.

Quand l'accès payant à la plage augmente le nombre de noyades

La cherté de l'accès aux plages contraint de nombreuses familles à se diriger vers des plages non payantes et, par conséquent, souvent non surveillées. Cette situation provoque l'augmentation du nombre de noyades. Pendant la saison estivale 2012, cent quarante-cinq personnes ont trouvé la mort par noyade sur les plages du littoral et des plans d'eau du 1er juin au 31 juillet, avait annoncé la direction générale de la Protection civile. «79 personnes ont péri en mer dans 14 wilayas côtières, dont 59 dans les plages non autorisées à la baignade, et 66 décès par noyade ont été enregistrés dans les barrages, les oueds et les mares d'eau», avait précisé le chargé de la communication de la Protection civile.

Puisque non surveillées, les plages interdites à la baignade ne disposent pas de moyens de secours et, souvent, des personnes se noient, malheureusement. C'est dire que l'accès payant aux plages favorise les noyades puisque de nombreuses familles recourent aux plages non payantes et donc surveillées. La gratuité de l'accès aux plages pourrait réduire le nombre de noyades qui est en augmentation depuis quelques années.

F. S.

PROJET DU TÉLÉPHÉRIQUE DE TIZI OUZOU

25 MILLIONS DE DINARS PARTIS EN FUMÉE

Au moment où le gouvernement ne cesse de rappeler que la situation financière du pays est au rouge suite à la baisse brutale du prix du pétrole sur les marchés internationaux, à Tizi Ouzou, on gaspille l'argent du contribuable . Lors du conseil de wilaya de jeudi dernier, consacré au projet de réalisation d'un téléphérique au niveau du stade du 1er Novembre 1954, on annonce que pas moins de 25 millions de dinars alloués au projet sont partis en fumée.

Seule une commission de l'Inspection générale des finances (IGF), avec appui d'une enquête judiciaire, peut révéler les dessous de cette affaire, laquelle peut, selon bien des avis compétents, éclabousser pas mal de monde au-dessus de tout soupçon. Ce que l'on sait à présent, c'est que le terrain devant accueillir la station, qui est un bien public, s'est révélé exigu, d'où la demande du maître d'œuvre, Promo, adressée à la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya de lui céder une surface de 12 mètres, surface jugée initialement suffisante pour accueillir enfin une station téléphérique.

Suite à cette demande, la DJS a aussitôt engagé des travaux de réalisation d'une salle sportive, qui ont coûté pas moins de 25 millions de dinars. Une fois ces travaux réalisés, l'entreprise Promo a saisi, encore une fois, la DJS pour lui demander de lui céder un autre espace de 9 mètres. Telle était la situation présentée à l'issue du conseil de jeudi dernier.

Le directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya, M. Oultache, a catégoriquement refusé d'assumer la responsabilité de cette affaire. Même le wali, Abdelkader Bouazgui, n'a pas écarté le risque de poursuites judiciaires contre son subalterne si celui-ci venait à accepter d'assumer la responsabilité de cette perte de 25 millions de dinars. De leur côté, les responsables de Promo ont clairement laissé entendre qu'il est hors de question de rembourser l'argent n'étant, en aucun cas, responsable de sa mauvaise dépense. Les deux parties ont pourtant essayé de se défendre en exhibant le procès-verbal datant du mois de juillet 2014, mentionnant les engagements de chaque partie.

Qui payera les pots cassés ?

Le responsable du département juridique de Promo, sûr de lui, a clairement laissé entendre qu'il est question de trouver un cadre juridique légal devant justifier le dédommagement pour accepter la signature du chèque au profit de la DJS. Le responsable a réitéré cette exigence dans des déclarations au *Jeune Indépendant* : «Moi, dit clairement notre interlocuteur, je suis légaliste, et à ce titre, j'exige d'agir dans le respect du cadre juridique s'il faut vraiment que ce soit Promo qui supporte la dépense d'un montant de 25 millions de dinars à titre de dédommagement».

Un courrier, en plus du PV en question, a également circulé entre les différentes parties concernées par ce projet, surtout concernant les travaux ayant coûté 25 millions de dinars.

Toujours est-il que bon nombre de participants à cette réunion ont préféré ne pas s'exprimer sur l'affaire. Au terme de la réunion, un responsable de la wilaya avait affirmé que «dans cette affaire, il y a beaucoup de non-dits et la solution est facile pour peu qu'on la désire réellement». D'aucuns pensent que ce sont là des propos qui signifient qu'il existe bel et bien des personnages qui ont conduit délibérément à cette situation car ayant pu en tirer des dividendes.

La question est de savoir qui sont ces responsables coupables de cette gabegie, lesquels devraient payer les pots cassés.



DR

Notons que les responsables de Promo ont déclaré qu'à l'exception de certaines désapprobations de la part des citoyens voisins du site, qui ont d'ailleurs été prises en charge, les travaux se poursuivent actuellement dans de bonnes conditions. Quant à la date de livraison de ce téléphérique, elle sera connue ultérieurement, selon les responsables de la wilaya.

Gaz et défaillances

Il convient de noter que les travaux de la matinée du conseil de wilaya ont également été consacrés au gaz naturel. Le nombre d'entreprises engagées sur le terrain est à présent de 75, alors qu'initialement, il n'était que de 52. Parmi ces 75 entreprises mobilisées, environ une douzaine d'entre elles ont été tenues responsables de défaillances, selon les propos du directeur général régional de la SONELGAZ de Tizi Ouzou, Salah Bara.

Ce même responsable a averti les entrepreneurs présents à la réunion, dont l'ordre du jour a porté justement sur les défaillances dans la mission, que, dorénavant, des pénalités seront arrêtées à l'endroit des entreprises défaillantes.

Toujours est-il que le DG de la SONELGAZ s'est montré optimiste quant à la finalisation du projet de gaz naturel dans la wilaya de Tizi Ouzou selon les délais prévus. Aujourd'hui, a affirmé Salah Bara, le taux de branchement du gaz naturel est de 63 % et d'ici le mois de juillet prochain, il y aura pas moins de 11 000 nouveaux branchements ; ce qui donnera, en termes de pourcentages, un taux global de 64%». Le DG de la SONELGAZ a également souligné qu'il reste à effectuer pas moins de 3 900 km de distribution. Concernant les sanctions déjà prononcées à l'endroit des entreprises défaillantes, Salah Bara a parlé de deux entreprises concernées par la résiliation. Toutefois, ce responsable a refusé de révéler l'identité de ces deux entreprises.

Quant à Abdelkader Bouazgui, si des preuves d'incurie venaient à être étalées contre une quelconque entreprise mobilisée sur ce projet de gaz naturel, la sanction serait lourde : impossibilité définitive à décrocher un quelconque contrat de travail, non seulement à Tizi-Ouzou, mais aussi à l'échelle nationale. Un jeune patron d'entreprise a déclaré au Jeune Indépendant que la raison principale des retards dans l'avancement des travaux est cette décision des pouvoirs publics quant à l'implication des comités de villages.

«Il se trouve qu'aujourd'hui, nous faisons face à beaucoup d'interlocuteurs dont bon nombre d'entre eux ne sont pas forcément des compétences ou des sagesses», a assuré notre interlocuteur qui a tenu à préciser que le travail avançait mieux autrefois quand il était question d'avoir affaire seulement aux responsables de la Direction de mines et de l'industrie, de la SONELGAZ et de l'APC.

La veille, soit le mercredi l'après-midi, le conseil de wilaya a porté sur la voie ferrée, plus exactement sur le tronçon Tadmaït – Draâ Ben Khedda – Tizi Ouzou – Oued Aïssi.

Là encore, après des études et des travaux bâclés, qui ont coûté plusieurs milliards de dinars à l'Etat, on fait à présent face à des oppositions citoyennes, à Tadmaït et Draâ Ben Khedda. Les difficultés financières concourrent au retard. Dans le document portant «Situation financière arrêtée au 25 mai 2015», il est constaté que les dépenses engagées sont de l'ordre de 9 447 429 953,90 DA alors que les financements restants à engager sont de 516 554 904,10 DA.

L'auteur de ce rapport note également dans la case «Observations» que la couverture financière des travaux restant à réaliser est insuffisante. Toutefois, cette insuffisance financière n'est pas indiquée en termes de montant exact. Il convient de relever que le voyage inaugural Draâ Ben Khedda – Oued Aïssi a eu lieu le 26 mars 2010.

Lors de cette inauguration, à laquelle étaient invitées toutes les autorités de la wilaya ainsi la presse, bien des satisfecit ont été donnés, aussi bien à la SNTF qu'à l'entreprise qui a réalisé les travaux des chemins de fer, tandis qu'aujourd'hui, elle est perçue comme un fiasco.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

SELON CETTE CHAÎNE, 81% DES VOTANTS SOUTIENNENT L'ETAT ISLAMIQUE

Encore un sondage «terroriste» d'Al Jazeera

En avril 2007, la chaîne qatarie avait diffusé un sondage scandaleux sur l'Algérie suite aux attentats criminels commis par Aqmi contre le Palais du gouvernement et le bureau de l'ONU à Hydra, dans lequel ladite chaîne satellitaire avait prédit que 75% des Algériens soutenaient ces attentats. Aujourd'hui, c'est un autre sondage accordé par la même chaîne qui vient d'annoncer que 81% des musulmans soutiennent l'Etat Islamique ! A qui profitent ces sondages ?



Dans un sondage diffusé sur son site, la chaîne satellitaire qatarie Al Jazeera, version Jazeera.net, a annoncé que 81% des «internautes arabophones» soutiennent les terroristes de l'Etat islamique (EI) ! Selon cette chaîne qui, régulièrement, nous a habitués à faire la propagande aux terroristes d'Al Qaida et ses sbires, la plupart des jeunes musulmans s'attachent à l'Etat islamique (appelé aussi Daech), comme si tous les musulmans avaient la même idéologie barbare que celle véhiculée par l'EI. Un autre dépassement grave fait par Al Jazeera qui, faut-il le rappeler, est derrière le scandaleux sondage fait il y a quelque cinq ans de cela, lorsque cette chaîne s'était permis de dire que 75% des Algériens soutenaient les attentats criminels commis le 11 avril 2007 par Al Qaida au Maghreb Islamique contre le siège du Palais du gouvernement à Alger. A cette époque, la chaîne qatarie avait suscité une vive indignation et une extrême condamnation de la part des Algériens qui ont qualifié le sondage de honteux de pure propagande au terrorisme et d'une extrême haine portée à l'Algérie et aux Algériens. Aujourd'hui, ladite chaîne remet ça puisque, selon ses responsables, la majorité des 38 000 votants arabophones ont largement soutenu le groupe terroriste de l'Etat Islamique, avec 81% de «oui» en réponse à la question qui leur a été posée de savoir s'ils approuvaient ou non les conquêtes de l'EI dans la région syrienne et irakienne. Ce n'est pas étrange de voir ce genre de sondage venir d'une telle chaîne qui, faut-il le souligner, vient également de faire un entretien «exclusif» avec l'un des plus sanguinaires chefs terroristes de «Jabhet El Nosra», Abou Mohamed El Joulani. Un sondage de propagande pour l'Etat islamique accompagné d'un entretien avec le chef terroriste Abou Mohamed El Joulani, cela confirme haut et fort que la chaîne Al Jazzera a tissé des liens forts avec des groupes terroristes dans le monde. On se rappelle très bien de cet entretien avec le chef terroriste d'Al Qaida au Maghreb Islamique, Abdelmalek Droukdel alias Abou Mossaâb Abdelouadoud, alors qu'il était l'un des planificateurs des attentats commis en Algérie, où des centaines d'Algériens avaient perdu la vie. On se rappelle aussi qu'après le 11 septembre 2001 et selon l'enquête du New York Times, le siège de la chaîne Al Jazeera avait fièrement affiché des portraits d'Oussama Ben Laden habillé comme le «Prophète». A l'époque, 50 % des téléspectateurs avaient apporté leur soutien à Ben Laden, lors d'une enquête similaire à celle qui est aujourd'hui menée au sujet de l'Etat islamique. Al Jazeera est régulièrement derrière le soutien à des terroristes. La chaîne «terroriste» entretient de solides liens avec des groupes islamistes sunnites, parmi lesquels les Frères musulmans, considérés comme des terroristes dans de très nombreux pays. On se souvient de l'affaire du directeur d'Al Jazzera arrêté pour espionnage au profit de la CIA. Plus récemment encore, à la mi-mai en cours, un ancien journaliste de la version anglophone d'Al Jazeera a accusé son ancien employeur d'être un espion du Qatar. Il a également accusé la chaîne de servir les intérêts des Frères musulmans. Une autre enquête a révélé que la NSA avait inscrit le responsable du bureau d'Al Jazeera à Islamabad sur la liste des terroristes en tant que membre des Frères musulmans. Toutes ces affaires d'espionnages font de cette chaîne une brèche pour l'une des plus grandes institutions d'espionnage au monde, la CIA.

F. Sofiane

LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊTS

550 brigades mobiles et 20 000 hommes mobilisés

UN DISPOSITIF de prévention et de lutte contre les feux de forêts à l'approche de l'été, période de grosses chaleurs, a été mis en place par la Direction générale des forêts, a indiqué le directeur général des forêts (DGF), Mohamed Seghir Noual.
S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale, il a, à ce propos, indiqué que 550 brigades mobiles de première intervention seront mobilisées pour protéger 3 millions d'hectares de forêts contre les incendies durant l'été prochain, période de grosses chaleurs, propice au départ des feux de forêts. Il a fait également état de l'aménagement de 2 500 points d'eau et de la mise en place de 400 postes de vigile, en plus de la mobilisation de 20 000 ouvriers pour appuyer ces brigades mobiles. Le même responsable a néanmoins reconnu que ces moyens restent insuffisants pour protéger tout le couvert végétal du territoire national. Il n'a pas manqué de souligner que l'armée apporte aussi son soutien lorsque des incendies d'envergure sont signalés. Le DG des forêts a par ailleurs rappelé que les feux ont, durant l'été 2014, dévoré quelque 39 000 hectares de superficies boisées. Il a mis en exergue la spécificité de la forêt algérienne, à l'intérieur ou à la proximité de laquelle, indique-t-il, vivent quelque 40 % de la population algérienne. A cet effet, il annonce qu'en plus de l'armée, qui chaque fois apporte son soutien lorsque des incendies d'envergure sont signalés, la Protection civile sera, elle aussi, d'un précieux apport pour protéger les massifs forestiers, grâce à la flotte d'hélicoptères qu'elle vient d'acquérir et laquelle permettra d'intervenir rapidement dès qu'un départ de feu est repéré. Pour prévenir la survenue d'incendies ou permettre d'intervenir rapidement quand ceux-ci se déclenchent, l'invité rappelle qu'un vaste programme d'aménagement et d'entretien des voies d'accès à l'intérieur des superficies forestières a été entrepris. Comme contribution indirecte à la protection du couvert végétal national, le directeur général des forêts souligne l'importante contribution apportée au programme d'aménagement, lancé il y a quelques années par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural. Il précise que celui-ci a contribué au retour d'une importante population sur leurs terres desquelles elle avait été chassée par le terrorisme à partir des années 1990. Ce programme, à travers les nombreux travaux d'aménagement entrepris, a contribué, précise-t-il, à la création de 10 000 activités au bénéfice d'environ 400 000 citoyens, « permettant d'améliorer leurs revenus et de les fixer à demeure ».

Lynda Louifi

LE PARLEMENT MAROCAIN L'A INTERPELLÉ À LEUR SUJET

Benkirane «blinde» les frontières avec l'Algérie

LE GOUVERNEMENT de sa majesté ne sait décidément plus où donner de la tête. Après avoir claironné sur tous les toits que c'est l'Algérie qui s'obstine à refuser la réouverture des frontières terrestres fermées depuis 1994 alors que du côté marocain, avance-t-on, il n'y a aucun problème avec l'Algérie, ne voilà-t-il pas que l'exécutif de l'islamiste Benkirane s'échine à ériger des barrières avec l'Algérie au lieu d'accepter de discuter autour d'une table des questions en suspens avant la réouverture des frontières, comme demandé par l'Algérie.
En effet, dans les prochaines semaines, une nouvelle barrière de 14 km sera construite à la frontière est du royaume. Elle devrait s'ajouter à la ligne de 110 km en cours de réalisation. Au Parlement, le chef du gouvernement justifie de tels projets par les différends avec l'Algérie. C'est ce que nous apprend le site marocain yabladi.com dans un article posté hier.
Cet organe de presse nous informe par ailleurs qu'hier, à la chambre marocaine des représentants, le chef du gouvernement a justifié la construction de barrières sur la frontière est avec l'Algérie. C'est d'ailleurs la première fois qu'il aborde publiquement ce sujet suite à la question d'un député de l'opposition au sujet des conditions économiques de plus en plus difficiles des habitants de l'est du pays.
Rappelons que les frontières avec le Maroc sont fermées depuis l'attentat terroriste qui a ciblé un hôtel à Marrakech, Rabat ayant accusé Alger d'en être l'instigatrice. Depuis, Alger fait face seule à la contrebande de carburants vers le Maroc et à la drogue qui envahit le territoire algérien. Conséquence de cette lutte implacable des gardes-frontières algériens contre tous les trafics, il arrive que des familles marocaines vivant dans la bande frontalière se réfugient en Algérie étant donné que le régime monarchique ne prend pas en charge leur sort. La semaine dernière, une famille composée de douze membres résidant dans la commune rurale Ahl Angad, relevant du territoire d'Oujda, a traversé les quelques kilomètres les séparant de l'Algérie pour demander l'«asile économique», selon le site marocain Yabladi.
La course engagée par le Maroc pour blinder la région en caméras de surveillance et détecteurs de mouvements sur des centaines de kilomètres se poursuit. Rabat s'apprête d'ailleurs à construire à Jbel Osfour (province de Jerada) une nouvelle barrière de 14 km. L'appel d'offres a déjà été lancé. Le nom du maître d'œuvre sera connu dans les prochaines semaines. En prévision de ce chantier, des éléments des forces armées royales sont en place pour retirer des mines antipersonnel, selon toujours la même source.

APRÈS UNE SEMAINE DE RECHERCHES SUR LA CÔTE DE BÉJAÏA

Le corps du jeune I. Younès retrouvé à Tichy

LE CORPS du jeune I. Younès, 21 ans, a finalement été retrouvé jeudi dernier vers 12h30 à la plage de Tichy-centre, après une semaine de recherches continues engagées par les éléments de la Protection civile qui ont déployé de gros moyens humains et matériels à ce propos. Ils ont été soutenus dans leur travail par des citoyens de plusieurs villages de la commune de Seddouk, notamment du village Tibouaâmouchine d'où est issue la victime. Le corps du jeune homme a été transporté par les éléments de la Protection civile à la morgue de l'hôpital d'Aokas. Le défunt a disparu dans les eaux de la plage de Tichy lors de l'opération de nettoyage des plages initiée par la Radio nationale et la direction de l'environnement et baptisée «Eboueurs de la mer». Une opération lancée en perspective de l'ouverture de la saison estivale qui débutera le 1er juin prochain et qui visait la sensibilisation des vacanciers et des visiteurs de la côte béjaouie à préserver la propreté des plages et l'environnement de manière générale.
Des appels avaient été lancés par le mouvement associatif local de Seddouk en direction des marins et pêcheurs afin de l'aider dans les recherches pour retrouver le corps de la victime. Des dizaines de citoyens issus des villages de Seddouk ont observé un rassemblement de protestation jeudi matin devant le siège de la wilaya afin d'exiger des autorités de redoubler en recherches pour retrouver le corps de Younès.

N. B.

DANS UNE OPÉRATION AU SUD DU PAYS

L'ANP déjoue une tentative d'introduction d'armes et des explosifs

UNE TENTATIVE d'introduction d'une quantité d'armes, de munitions et de produits explosifs près des frontières à In-Guezzam, dans le sud du pays, a été mise en échec jeudi après-midi par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP). C'est ce qu'a indiqué le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. « Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement de l'ANP relevant du secteur opérationnel d'In-Guezzam (6ème région militaire), a mis en échec, aujourd'hui 28 mai 2015 à 16h00, une tentative d'introduction d'une quantité d'armes, de munitions et de produits explosifs », précise la même source. «L'opération, qui a eu lieu suite à une patrouille de reconnaissance menée par les éléments de l'ANP près des frontières à In-Guezzam, a permis de découvrir un abri contenant huit (8) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, huit (8) chargeurs garnis, une quantité de munitions composée de 317 balles de calibres 7,62 et 14,5 millimètres et onze (11) sacs comprenant 275 kilogrammes d'ammoniac », ajoute le MDN.

S.N

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE LAGHOUAT
NIF : 098303010058147

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions des articles 49, 114 et 125 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Laghouat informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint n° 09/2015, paru dans le quotidien national *DK News* en date du 28/04/2015 et *le Jeune Indépendant* en date du 28/04/2015, relatif à la réalisation en tous corps d'état et VRD de 120/420 logements publics locatifs à LAGHOUAT (programme quinquennal 2010-2014), tranche complémentaire 2013, qu'après l'évaluation des offres en date du 26/05/2015, les marchés sont attribués provisoirement comme suit :

BET chargé de la conception et du suivi	Projets/Désignation des lots	LOCALITE	Attributaire provisoire	N° d'identification fiscale	Note technique (/100)	Montant de l'offre après vérification en TTC	Délais mois	Critère de choix
BET : CHATTA DJAMILA LAGHOUAT	Lot unique : 70/420 logements de type F3 (R + 3) à Laghouat	Laghouat	MOUATAH OUALID	198703010015838	57.38	179 379 289.02	26	Qualifiée moins disante
BET : BOUGRINE KHADIDJA LAGHOUAT	Lot unique : 50/420 logements de type F3 (R + 3) à Laghouat	Laghouat	BEN AROUS SAID	197003010007553	83.00	125 234 798.76	20	Qualifiée moins disante

Les autres soumissionnaires sont invités, s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de l'Office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Laghouat dans un délai **de trois (3) jours,** à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans *le BOMOP* ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.
La commission des marchés publics de la wilaya de Laghouat est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires, qui doit être introduit dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la première parution du présent avis dans *le BOMOP* ou dans l'un des quotidiens nationaux.

Le Jeune Indépendant du 30/05/2015/ ANEP N° 327 775

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE D'ALGER 1

Numéro d'identification fiscale (NIF) : 098416015118236

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU PREMIER APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 02/VRDPO/UA1/2015

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°10-236 du 07 Octobre 2010, complété et modifié par le décret présidentiel n°12-23 du 18 Janvier 2012 portant réglementation des marchés publics, la commission interne d'évaluation des offres techniques et financières de l'Université d'Alger 1 informe de l'attribution provisoire du marché ayant pour objet :
« PRESTATION DE GARDIENNAGE ET DE SECURITE DE LA FACULTE DE MEDECINE DE DROIT 10.000 PLACES PEDAGOGIQUES A SAÏD HAMDINE UNIVERSITE D'ALGER
Avis d'appel d'offres paru dans les quotidiens nationaux :
- *El-Ayam el djazairia* du 24/03/2015
- *Le Jeune Indépendant* du 24/03/2015
Le marché est attribué provisoirement à la **SARL LEADER AMNE.**
NIF : 001116289041833

Note technique P/50	Montant de l'offre financière en DA TTC	Critères de choix
32	23.853.960,00 Après correction	Offre moins disante

- Les autres soumissionnaires désireux de prendre connaissance des résultats détaillés de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher du service contractant, vice-rectorat chargé du développement, de la prospective et de l'orientation de l'université d'Alger 1, sise 02 rue DIDOUCHE Mourad, Alger, au plus tard trois (03) jours à compter de la publication du présent avis d'attribution provisoire.
- Conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel n°10/236 du 07 Octobre 2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics du Ministère de tutelle dans les dix (10) jours, à compter de la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans *le BOMOP* ou dans la presse nationale.

Le Jeune Indépendant du 30/05/2015/ANEP N° 327 641

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE OUARGLA

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

NIF 099830019000921

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application des dispositions de l'article 114 alinéa 02 du décret présidentiel n° 10-236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marché publics, la direction des équipements publics de la wilaya de Ouargla informe Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières de l'appel d'offres N°12/2015 le 21/03/2015 concernant : **Suivi et Adaptation lycée type 800/200 repas à la nouvelle ville à Hassi Messaoud**, le lot est attribué provisoirement comme suit:

Désignation des lots	Entreprise	NIF	Montant	Délai	Note technique	OBS
Suivi et Adaptation lycée type 800/200 repas à la nouvelle ville à Hassi Messaoud	**Bureau d'études Architecture Et de Suivi KHENFER BEN SALEM**	198130060000745	4.195.000,00 DA	90 Jours étude + suivi 18 Mois	55	Moine disante

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant peut introduire auprès de la commission des marchés de la wilaya de Ouargla un recours porté dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première parution du présent avis dans la presse ou *BOMOP* et dans les Quotidiens (***El Fadjer- le Jeune Indépendant***) et cela conformément à l'article 114 du décret présidentiel N°10-236 du 07/10/2010.
Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.
Les soumissionnaires intéressés sont invités à se rapprocher de la direction des équipements publics de la wilaya de Ouargla au plus tard (03) trois jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Le Jeune Indépendant du 30/05/2015/ANEP N° 327 813

LES MARCHANDISES TRAITÉES PLUS RAPIDEMENT

Evolution des rendements au port d'Alger

Les activités au port d'Alger ont enregistré une évolution significative durant les deux derniers mois, indique l'Entreprise du port d'Alger. «Grâce à la qualité du service offert à la clientèle, les activités portuaires ont donné lieu à des résultats appréciables durant les mois de mars et avril 2015», a fait savoir la même source.

Ces résultats se traduisent par le nombre de navires ayant transité par le port d'Alger, le volume de la jauge brute totale, le volume global des marchandises débarquées et embarquées, le trafic conteneurs, le trafic des marchandises sur remorques, des véhicules et autres engins roulants ainsi que les rendements portuaires.

Durant le mois d'avril dernier le nombre de navires ayant transité par le port d'Alger s'élève à 194, (186 opérants et 8 non opérants), soit relativement une stabilité par rapport à 2014. S'agissant du mois de mars le nombre de navires s'élève à 197 (186 opérants et 11 non opérants), soit une amélioration de 5,20 % par rapport à 2014. La légère différence constatée entre avril et mars 2015 a été traduite par l'augmentation du nombre des navires cargos, reefers et les porte-conteneurs durant le mois de mars.

Concernant le volume de la jauge brute totale du mois d'avril il s'est accru de 13,48% passant de 1.733.385 tonnes en avril 2014 à 1.967.082 tonnes pour le même mois 2015. Pour la même activité du mois de mars 2015, La jauge brute totale s'est accrue de 6,20% par rapport à l'année passée, passant de 1.801.606 tonnes en mars 2014 à 1.913.270 tonnes pour la même période 2015. Cela explique que les activités portuaires se développent chaque mois au niveau du port d'Alger.

Cette variation est induite par l'augmentation du TJB des car-ferries et des tankers en général. Dans la même optique de l'évolution des activités, le volume global des marchandises débarquées et embarquées au port d'Alger traité par l'Epal a connu une évolution durant le mois d'avril 2015. En effet, il est passé de 892.389 tonnes en 2014 à 1.154.639 tonnes en 2015. Ce qui présente une évolution très importante de 29,39% par rapport au même mois de l'année 2014. Cette évolution s'explique par la hausse considérable des débarquements de 27,57% soit 956.357 tonnes qui est représentée par l'augmentation des trafics principalement des hydrocarbures et des conteneurs. Concernant les embarquements, la même tendance à la hausse a été observée (38,92%.) pour les mêmes raisons mentionnées. Le trafic conteneurs réalisé durant le mois d'avril 2015, a connu une croissance aussi bien en nombre d'EVP réceptionnés qu'en tonnage. En effet, le nombre d'EVP est passé de 31.490 EVP en avril 2014 à 40.682 EVP pour la même période 2015, soit une hausse de 29,19% représentant 9.192 EVP. Les conteneurs pleins sont de l'ordre de 20.095 EVP, soit une augmentation de 23,91% comparé au même mois de l'année précédente. Les conteneurs vides sont au nombre de 20.587 EVP, soit une hausse de 34,79% pour la même comparaison. La part des conteneurs de l'EPAL est de 44,23% sur un nombre total des conteneurs traités au port d'Alger (91.982 EVP) durant le mois d'avril 2015.

A. Timizar

OOREDOO PREMIER OPÉRATEUR ALGÉRIEN À RÉUSSIR LA 4G MOBILE

Leadership algérien et record de vitesse de 300 Mbps

OOREDOO Algérie et son partenaire Ericsson ont annoncent hier, avoir réalisé avec succès des tests 4G mobile. Les tests réalisés en environnement confiné avec des équipements Ericsson ont permis d'atteindre la vitesse de 301.6 Mbps en Downlink et 50 Mbps en Uplink. Ooredoo débutera également les tests de la technologie Volte.

A l'occasion de cette annonce, le P-DG de Ooredoo Algérie, Joseph Ged, a déclaré : «Ooredoo est le premier opérateur mobile à réussir le test 4G mobile avec une vitesse record dépassant 300 Mbps. Un autre record, une autre confirmation du leadership algérien. La 4G mobile permettra à nos abonnés, dès que les conditions réglementaires seront satisfaites, de profiter de l'Internet mobile ultrarapide avec des retombées positives pour toute l'économie nationale. Je tiens à remercier toutes nos équipes techniques qui travaillent sans relâche pour renforcer notre leadership technologique et offrir à nos abonnés une expérience d'utilisation unique.»

Nunzio Mirtillo, président d'Ericsson, région Méditerranée a, quant à lui, souligné que «En tant que leader mondial de la 4G, nous sommes fiers d'être le partenaire technologique d'Ooredoo pour ce projet-pilote et d'atteindre ces excellents résultats. Nous sommes confiants des avantages qu'offrirait la 4G mobile aux Algériens en termes de nouveaux services et nouvelles façons de collaboration et d'innovation, permettant ainsi l'émergence de la Société en Réseaux (Networked Society).»

Ooredoo, leader de la 3G

Cet accomplissement s'inscrit en droite ligne du leadership technologique dont dispose Ooredoo Algérie dans le domaine de la 3G et du haut débit mobile et qui lui a permis d'être le premier à lancer la 3G et à atteindre plus de 4 millions d'abonnés 3G dans 32 wilayas en moins de 18 mois. En 2014, Ooredoo a été le premier opérateur africain à déployer une dorsale réseau d'une capacité de 400 Gb/s, et l'un des premiers opérateurs au monde à atteindre un débit de 63Mb/s sur son réseau 3G en coopération avec Ericsson.

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BOUIRA - DAIRA DE BECHLOUL - COMMUNE DE BECHLOUL
NIF : 098410339000237 - ART N° 1033 33 270 17

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions des articles 114 et 125 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, le président de l'Assemblée populaire communale de BECHLOUL informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint n° 04/2015, publié dans les quotidiens nationaux ***le Jeune Indépendant*** du 21/04/2015 et ***El-Massar El-Arabi*** du 21/04/2015, relatif à la réalisation du projet : **réalisation de la route reliant CW 07 vers localité LALOUANI sur 1500 ML,** le marché est attribué provisoirement selon le tableau ci-dessous :

Opération	NIF	Note technique	Entreprise	Montant de l'offre/TTC	Délai	OBS
Réalisation de la route reliant CW 07 vers localité LALOUANI sur 1500 ML	000110028260938	32,34/50	SARL PIONNIER CONSTRUCTION	8 354 853,00 DA	02 mois	Offre moins disante

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant peuvent introduire leurs recours auprès de la commission des marchés communale dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux, et ce conformément à l'article 114 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété. Les soumissionnaires qui ont participé à cet appel d'offres et qui sont intéressés sont invités à se rapprocher des services de la commune de Bechloul, au plus tard **03 jours** à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, conformément à l'article 125 du décret cité ci-dessus.

Le président de l'APC

Le Jeune Indépendant **du 30/05/2015 / ANEP N° 327 789**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'EL-OUED
DAIRA D'EL-MEGHAIER
COMMUNE D'EL-MEGHAIER

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHES

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, un avis d'appel d'attribution provisoire des marchés suivants :

1- Renouvellement du réseau d'AEP à travers divers quartiers Premier Novembre et 08 Mars – Premier Mai – Zone industrielle – El-Saada – 13 Mars – El-Nasre sur une distance de 14810 M/L.

publié premièrement le 28/04/2015 pour un délai de **quinze (15) jours**, les marchés sont attribués provisoirement à l'entreprise indiquée au tableau suivant :

Nom de l'entreprise	L'opération	Montant	Délai de réalisation	Note technique	Critères de sélection
Entreprise Balaide Lazhari El-Oued	- Renouvellement du réseau d'AEP à travers quartiers Premier Novembre et 08 Mars – Premier Mai – Zone industrielle – El-Saada – 19 Mars – El-Nasre sur une distance de 14810 M/L	23.642.892.00 DA	135 jours	42	Moins disante

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la commune d'El-Méghaier dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou dans *le BOMOP*, conformément à l'article 114 alinéa 05 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété. Passé ce délai, aucun recours ne sera pris en considération.

Le Jeune Indépendant **du 30/05/2015 / ANEP N° 327 868**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE
TIZI-OUZOU
Siège social : avenue ABANE Ramdane Tizi-Ouzou
NIF : 00.121.50.048.776.03
- NIS : 099.115.019.240.819
- Code d'activité : 858

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/2015

L'Office de promotion et de gestion immobilière de Tizi-Ouzou, dont le siège social est Avenue ABANE Ramdane, wilaya de Tizi-Ouzou, lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour la réalisation des travaux de plantation d'espaces verts au niveau des projets :
1000 Logements publics locatifs à TIZI-OUZOU (pôle d'excellence I). LPL 2010-2014
1500 Logements publics locatifs à TIZI-OUZOU (pôle d'excellence). LPL 2010-2014

Les entreprises et les groupements d'entreprises dont le chef de file possédant un certificat de qualification et de classification professionnelle en BTPH ayant comme **activité principale ou secondaire bâtiment** peuvent retirer le cahier des charges du projet auprès de la Direction de l'Office de promotion et de gestion immobilière de Tizi-Ouzou, **sis avenue ABANE Ramdane à Tizi-Ouzou,** contre paiement de **2 000,00 DA** non remboursables.
Les offres accompagnées des pièces et documents en cours de validité, tel qu'exigé par le cahier des charges, doivent être présentées dans deux (02) enveloppes séparées et fermées distinctes :
Une enveloppe contenant « **l'Offre technique** » avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.
Une enveloppe contenant « **l'Offre financière** » avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.
Les documents et les pièces requises sont ceux exigés à l'article 8 pages 09 des instructions aux soumissionnaires édictées dans le cahier des charges.
Ces deux enveloppes seront mises dans une enveloppe extérieure anonyme, fermée, cachetée et présentée comme suit :

A
MONSIEUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'OPGI TIZI-OUZOU
SOUMISSION À NE PAS OUVRIR
AVENUE ABANE RAMDANE BUREAU D'ORDRE
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/2015
RELATIF A LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE PLANTATION D'ESPACES VERTS AU NIVEAU DES
PROJETS (PRÉCISER LE OÙ LES PROJET(S))

La durée de préparation des offres est de **21 jours** à compter de la première parution dans la presse nationale ou dans *le BOMOP.*
La durée de validité des offres est de **trois (03) mois** augmentée de la durée de préparation des offres.
La date de dépôt des offres est fixée à **21 jours,** au plus tard à **11h00**, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou dans *le BOMOP.*
L'ouverture des plis est prévue le même jour de dépôt des offres à **11h30mn**.
Les soumissionnaires sont invités à y assister.
Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de week-end, celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant, aux mêmes horaires.

Le Jeune Indépendant **du 30/05/2015/ANEP N° 327 854**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Boumerdès
Daira de Bordj Menaiel
Commune de Zemmouri
N° identification fiscale : 096235119191318

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 03/2015

Le président de l'Assemblée populaire communale de Zemmouri lance un avis d'appel d'offres national restreint pour :
REALISATION D'UN GROUPE SCOLAIRE C $_1$/200 RATIONS A L'ECOLE TOURNIER (ZEMMOURI)

Seules les entreprises qualifiées en bâtiment activité principale catégorie 02 et plus peuvent soumissionner. Les entreprises intéressées par cet appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés de l'APC de Zemmouri contre paiement de **5.000,00 DA.** Les offres accompagnées des pièces ci-après doivent être adressées **à Monsieur le président de l'APC de Zemmouri** sous double enveloppe dans une enveloppe portant la mention suivante : Avis d'appel d'offres pour : REALISATION D'UN GROUPE SCOLAIRE C l/ 200 RATIONS A L'ECOLE TOURNIER (ZEMMOURI) / anonyme et à ne pas ouvrir
***1)Le pli technique comprendra* :**

1- Certificat de qualification et classification en cours de validité dans l'activité principale en bâtiment catégorie (II) et plus.
2- La déclaration à souscrire signée, paraphée et cachetée par le soumissionnaire.
3- La déclaration de probité signée, paraphée et cachetée par le soumissionnaire.
4- Une copie du registre du commerce.
5- Les bilans comptables des trois dernières années (2012, 2013,2014) et leurs annexes indiquant les différents résultats financiers ou attestation chiffre d'affaires (visés par le service des impôts).
6- Les références bancaires (attestation de solvabilité).
7- Copie de l'attestation fiscale, extrait de rôle valable pour soumission apuré ou échéancier et accordé.
8- Copies des attestations de mise à jour des organismes de sécurité CNAS, CACOBATH, CASNOS, en cours de validité.
9- Casier judicaire du soumissionnaire original délivré de moins de 03 mois.
10- Liste du personnel (moyens humains) prévu pour le présent projet avec pièces justificatives : diplômes et attestation CNAS nominative.
11- Liste des moyens matériels avec immatriculation de chaque engin à mettre dans le cadre du présent projet, avec pièces justificatives : carte grise ou contrat de location notarié et obligatoire l'assurance pour les matériels roulants.
12- Attestation de bonne exécution pour les projets similaires valorisés et références professionnelles (visés par le maître d'ouvrage).
13- Planning et délai d'exécution des travaux.
14- Statut de l'entreprise pour les SARL, SNC, EURL ou SPA ……
15- Le numéro d'identification de statistique du soumissionnaire (NIS)
16- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les SARL, EURL, SNC ou SPA (année 2014)
17- Le cahier des charges et l'instruction aux soumissionnaires dûment renseigné, signé et paraphé.
18- Quittance de paiement de retrait du cahier des charges.
2) Le pli financier comprendra :

1- La lettre de soumission dûment signée, paraphée et cachetée par le soumissionnaire
2- Le bordereau des prix unitaires dûment signé, paraphé et cacheté par le soumissionnaire
3- Le devis quantitatif-estimatif de l'offre signé, paraphé et cacheté par le soumissionnaire

Le jour de dépôt des offres aura lieu le 15ème jour à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans la presse écrite ou *le BOMOP*. Les soumissionnaires seront invités à assister à l'ouverture des plis, qui aura lieu le même jour du dépôt limite, à partir de **10h00mn.**
N.B :
Les offres resteront valides pendant une période de 105 jours, qui commence à concourir à compter du jour de dépôt des offres.

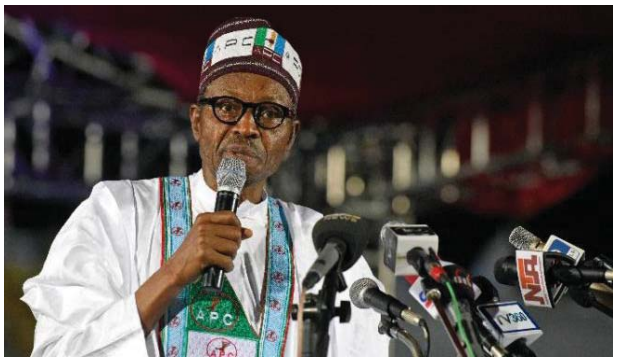
LE P/APC de Zemmouri

Le Jeune Indépendant **du 30/05/2015/ANEP N° 327 863**

LA CORRUPTION ET BOKO HARAM À LA TÊTE DE SES PRIORITÉS

Muhammadu Buhari investi nouveau président du Nigéria

Investi hier, le nouveau président nigérian Muhammadu Buhari s'est aussitôt engagé à relever les «énormes défis» qu'affronte le Nigeria, au premier rang desquels la rébellion terroriste de Boko Haram. Le Nigeria affronte des «défis énormes», a-t-il lancé à la foule et aux dignitaires venus assister à sa cérémonie d'investiture à Abuja : «nous allons les prendre à bras le corps, les Nigérians ne vont pas regretter de nous avoir confié cette responsabilité».



Priorité du nouveau président, qui incarne la première alternance politique pacifique depuis la fin des régimes militaires en 1999 : le terrorisme de Boko Haram qui a fait plus de 15.000 morts depuis 2009 dans le nord du pays.
«Boko Haram est un groupe de gens fous et sans Dieu, qui sont aussi éloignés de l'islam qu'on peut l'imaginer», a lancé Muhammadu Buhari, un musulman du nord du pays, dans son discours d'investiture dans la capitale fédérale.
Le nouveau président a notamment indiqué qu'il mettrait en place un nouveau centre de commandement militaire à Maiduguri, la grande ville du nord-est, jugeant que «la victoire ne peut pas être atteinte depuis un centre de commandement à Abuja», dans le centre du pays.
Il a aussi promis de faire tout son possible pour libérer les milliers d'otages enlevés par les insurgés de Boko Haram, parmi lesquelles les 219 lycéennes kidnappées en avril 2014 à Chibok (nord-est).
La délicate situation économique du Nigeria, qui a ravi en 2014 le titre de première puissance économique de l'Afrique, figure également parmi les défis à relever pour le nouveau président.
Muhammadu Buhari a notamment également qualifié de «honte nationale» le niveau de production d'électricité du premier producteur pétrolier d'Afrique, dont les habitants subissent des coupures de courant récurrentes pouvant durer plusieurs jours. «Nous ne permettrons pas que cela continue», a-t-il assuré.
Après le scrutin présidentiel du 28 mars qui a vu pour la première fois la victoire d'un opposant sur un président sortant, Muhammadu Buhari a souligné que son administration était portée par ce moment d'«euphorie et de grandes espérances». «Nous avons une chance, saisissons-la», a-t-il conclu.
Arrivé au pouvoir par un coup d'Etat en décembre 1983, Muhammadu Buhari en avait été chassé vingt mois plus tard par un autre coup d'Etat. Après des années de retraite politique, il avait essuyé trois échecs électoraux avant de finalement l'emporter le 28 mars.
Ironie de l'histoire, Muhammadu Buhari, 72 ans, a eu l'occasion lors de la cérémonie de serrer la main du président qu'il avait déposé en 1983, Shehu Shagari, ainsi que celle du général Ibrahim Babangida qui l'avait évincé du pouvoir en 1985.
Le nouveau président se décrit lui-même comme un «démocrate converti» et s'est engagé à diriger une administration au service des 173 millions de Nigérians en laminant le fléau de la corruption.
Pour les analystes, sa première tâche pourrait être bien plutôt de répondre aux attentes d'une population qui se bat depuis des décennies avec des infrastructures pitoyables, un chômage écrasant et des violences endémiques.
Bien que le Nigeria soit le premier producteur de pétrole du continent, avec 70% de ses recettes provenant des ventes de brut, la chute des cours et une pénurie de carburant sans précédent ont quasiment paralysé le pays. L'Etat ne verse plus de salaires à des milliers de fonctionnaires, tandis que la monnaie locale, le naira, a atteint un plancher historique.

M. K. et agences

NOUVEL ATTAQUE DE L'EI EN ARABIE SAOUDITE

Quatre morts dans un attentat suicide contre une mosquée chiite à Dammam

L'EXPLOSION d'une voiture près d'une mosquée chiite hier à Dammam dans l'est de l'Arabie saoudite a fait quatre morts, mais les autorités ont annoncé que les islamistes avaient manqué leur objectif qui était la mosquée elle-même.
L'attaque, qui visait des fidèles lors de la prière du vendredi à la mosquée d'al Anoud, a été revendiquée par le groupe terroriste Etat islamique. Dans un message sur Twitter, le groupe terroriste fondamentaliste a indiqué que le kamikaze ayant perpétré l'attentat comme étant Abou Djandal al Djizraoui et a affirmé qu'il avait réussi à atteindre son objectif malgré des mesures de sécurité renforcées.
«Les autorités ont réussi à déjouer un crime terroriste visant les personnes participant à la prière du vendredi dans la mosquée Al-Anoud de Dammam», la capitale de la Province Orientale majoritairement chiite, selon un communiqué de l'Intérieur publié par l'agence officielle SPA.
L'explosion a eu lieu au moment où des responsables de sécurité se dirigeaient vers la voiture piégée qui se rendait vers un parking près de la mosquée, selon le communiqué. «Quand ils se sont dirigés vers elle, elle a explosé, tuant quatre personnes, dont le chauffeur», précise le ministère de l'Intérieur, ajoutant que des voitures garées non loin avaient pris feu.



Le porte-parole du ministère saoudien ne précise pas si l'attentat avait été commis par un kamikaze. Mais selon un témoin, Nassima al-Sada, l'attaque était le fait d'un kamikaze qui s'est fait exploser après que des membres volontaires des forces de sécurité ont voulu l'empêcher de pénétrer dans la partie de la moquée réservée aux femmes. Le communiqué de l'EI a confirmé, par la suite, que l'attentat était le fait d'un kamikaze.
La mosquée était interdite aux femmes ce vendredi, pour des questions de sécurité après une précédente attaque contre une mosquée chiite la semaine dernière, a-t-elle ajouté.
Vendredi dernier, un attentat-suicide revendiqué par l'Etat islamique (EI) a fait au moins 21 morts et plus de 90 blessés dans une mosquée chiite de l'est de l'Arabie saoudite au cours de la grande prière du vendredi.
L'attentat a été revendiqué par le groupe terroriste djihadiste Etat islamique (EI). Il a été commis par un Saoudien lié à l'EI, selon le ministère de l'Intérieur.
Après cette attaque, des résidents de la région ont organisé des comités de sécurité pour fouiller les personnes qui entrent dans les moquées pendant les prières.
La minorité chiite se concentre dans l'est de l'Arabie saoudite, riche en pétrole, et se plaint de discrimination. Cette région a été secouée par un mouvement de contestation, dans le sillage du Printemps arabe en 2011, qui a fait une vingtaine de morts.

R. I.

LIBYE

L'EI prend l'aéroport de Syrte

LE GROUPE terroriste Etat islamique (EI) a pris le contrôle de l'aéroport de Syrte, ville à l'est de Tripoli, après le retrait jeudi soir des combattants de la coalition des milices de Fajr Libya, ont indiqué hier un responsable et l'organisation terroriste. La base aérienne d'Al-Qardabiya, où se trouve l'aéroport international de Syrte, «est tombée aux mains de l'organisation EI», a déclaré le responsable proche de Far Libya, Mohammed Al-Chami. L'EI a également assuré avoir pris le contrôle de l'aéroport.

UKRAINE

Tirs nourris près de l'aéroport de Donestk

LES TIRS des rebelles sur les forces ukrainiennes se sont multipliés hier dans le village de Piski situé près de l'aéroport de Donetsk, fief séparatiste dans l'est de l'Ukraine, en dépit de la trêve en vigueur, selon des journalistes sur place. Ces tirs, à l'arme légère et au lance-grenades en provenance de Donetsk, ont commencé jeudi soir et se sont poursuivis par intermittence jusqu'à environ midi hier, ont constaté des journalistes présents à proximité des positions ukrainiennes. Ils ont vu des explosions de grenades à quelques centaines de mètres.

BIRMANIE

700 migrants découverts au large du pays

UN BATEAU de pêche avec plus de 700 migrants entassés à bord, dont des femmes et des enfants, a été découvert hier en Birmanie. Le ministère de l'information a précisé qu'il s'agissait de «Bangladais», un nom qui désigne en birman aussi bien les habitants du Bangladesh que les Rohingya, minorité musulmane de Birmanie sans reconnaissance légale. «La marine les a emmenés vers l'île de Haigyi», au large des côtes occidentales de la Birmanie, a ajouté le ministère, sans préciser le sort réservé à ce groupe composé de 608 hommes, 74 femmes et 45 enfants.

DIXIT

«Le chef de l'Etat commence vendredi des consultations avec toutes les forces vives de la nation».

Un haut responsable congolais sous couvert d'anonymat, à propos des consultations lancées par le président Joseph Kabila.

«Depuis plus d'un an, le principal parti d'opposition (Union pour la démocratie et le progrès social, UDPS) a multiplié les prises de position exigeant un dialogue (...) Le président a répondu à une initiative de l'UDPS».

Lambert Mende, porte-parole du gouvernement de la République Démocratique du Congo.

«L'UDPS a dit être prête à participer au dialogue. Cependant, c'est à Martin Kobler de faire des consultations pour le dialogue, et non à monsieur Kabila, car sinon il va s'arroger le droit d'être juge et partie».

Bruno Tshibala, porte-parole de l'UDPS.

SELON LE PRÉSIDENT DU SNPSSP, DR MOHAMED YOUSFI.

« Les praticiens attendent la nouvelle loi sur la santé

Tous les médecins attendent la promulgation de la nouvelle loi sur la santé, a indiqué le président du Syndicat national des praticiens spécialistes de santé publique (SNPSSP), Dr Mohamed Yousfi, en marge des 9e journées médico-chirurgicales organisées par l'Etablissement hospitalier universitaire (EHU) "1er novembre 1954" d'Oran. « L'actuelle loi est dépassée", a déclaré Dr Yousfi, soulignant que la nouvelle loi sur la santé devra refléter ce qui a été débattu aux assises nationales consacrées l'été dernier à son avant-projet, avec la participation des praticiens, professionnels du secteur et représentants des associations actives dans le domaine. Parmi les points concernant les praticiens spécialistes de santé publique ayant reçu une quasi-unanimité des participants aux assises, celui de l'annulation de l'activité complémentaire des médecins du secteur public dans les cliniques privées, a indiqué l'intervenant qui a qualifié cette activité de "cancer dans le système de santé". Dr Yousfi a estimé que le transfert du malade du secteur public vers les cliniques privées est un "crime contre le malade", affirmant que les autorités publiques ont mis à la disposition des chefs de services médicaux dans le secteur public, depuis 2005, tous les moyens nécessaires pour la prise en charge des malades. Le président du SNPSSP a estimé, d'autre part, que le service civil tel qu'il est appliqué actuellement est "un échec" et une "solution fausse pour un problème réel". "La vraie solution est de rendre cette mesure incitative en terme de rémunération et d'amélioration des conditions de travail pour encourager les spécialistes à exercer dans les Hauts plateaux et dans le Sud du pays", a-t-il souligné. Il a ajouté, dans le même ordre d'idées, que l'application des mesures incitatives à moyen terme mène à l'annulation automatique du service civil. Au sujet du statut particulier, Dr Yousfi a appelé à avaliser le dossier de son amendement transmis par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière à la direction de la fonction publique en mars 2011. Les travaux, de deux jours, des 9èmes journées médico-chirurgicales dans l'ouest du pays, organisées par le SNPSSP, s'articulent autour de sujets liés aux maladies respiratoires chroniques, maladies sexuellement transmissibles (MST), l'hépatite virale, la grossesse à risque et aux maladies des os. Des praticiens spécialistes en santé publique des wilayas de l'ouest algérien, des hospitalo-universitaires, des généralistes et des directeurs d'établissements sanitaires prennent part à cette rencontre.

M .Abdelmalek Boudiaf Pour la mise en place de mécanismes de régulation des ressources thérapeutiques



LE MINISTRE de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a plaidé, jeudi à Alger, pour la mise en place de meilleurs mécanismes de régulation et d'optimisation des ressources thérapeutiques. «Au regard des évolutions sanitaires notamment dans le domaine de la prise en charge des malades et de la nécessité de maîtriser les dépenses en arrivant au meilleur rapport coût-efficacité, la mise en place de meilleurs mécanismes de régulation et d'optimisation des ressources thérapeutiques devient d'une nécessité absolue", a souligné M. Boudiaf dans message adressé aux participants à un atelier sur la pharmaco-économie. Il ajoute, dans ce sens, que dans les systèmes de santé développés, la pharmaco-économie "joue aujourd'hui un rôle important et déterminant dans la rationalisation des choix de santé publique et des stratégies thérapeutiques. Selon le ministre, la régulation et la rationalisation des ressources thérapeutiques est nécessaire "tout comme devient indispensable le développement d'une industrie locale de médicament orientée sur les produits à fort service médical rendu". Cette industrie pharmaceutique locale axée sur la satisfaction des besoins nationaux, permettrait, a-t-il dit, non seulement "de réduire les dépenses à l'importation mais d'en assurer la disponibilité à un prix attractif tout en assurant une valeur ajoutée économique certaine". Il rappelle, à ce propos, que l'Algérie, qui dispose d'un vaste réseau infrastructurel est d'un système de santé assurant tous les niveaux de soins, a mis en place des mécanismes incitatifs pour la promotion de l'investissement et de la fabrication nationale du médicament. "En plus de l'entreprise publique Saidal, le secteur privé a connu un essor remarquable qui doit se poursuivre et être consolidé par l'allocation de ressources suffisantes à la recherche-développement", a-t-il noté.

Journée mondiale anti-tabac L'EHU d'Oran, premier hôpital sans tabac à l'échelle nationale

L'Etablissement hospitalier universitaire «1er novembre 1954» d'Oran sera le premier hôpital sans tabac à l'échelle nationale. Dans ce sens, une charte sera signée, à l'occasion de la journée mondiale anti-tabac, a-t-on appris, jeudi, du directeur général de l'EHU. «L'EHU d'Oran a été retenu comme pôle de lancement des structures publiques sans tabac et notamment les hôpitaux. L'interdiction touchera les professionnels de la santé qui doivent donner l'exemple et le public venant pour des prestations de soins», a indiqué, à l'APS, le Professeur Mohamed Mansouri, en marge d'une journée de sensibilisation sur les méfaits du tabac. « L'initiative de l'hôpital sans tabac répond aux préoccupations du ministère de tutelle sur les répercussions du tabac sur la santé de la population. Le nombre des cancers liés au tabagisme sont en croissance inquiétante et le phénomène touche aussi le consommateur de tabac que le fumeur passif», a encore indiqué le même responsable. Mohamed Mansouri a souligné que « malgré la loi interdisant le tabac dans les lieux publics, le texte n'a jamais été mis en application, d'où la décision du ministère de la santé de donner un coup de fouet pour permettre aujourd'hui sa mise en oeuvre, en commençant par les hôpitaux «. Une charte «hôpital sans tabac» sera signée, dimanche prochain, à l'occasion d'une rencontre, prévue à l'EHU «1er Novembre 1954», sur le thème «Lutte anti-tabac : un défi de société». Pour mettre en oeuvre cette décision, les responsables de cet établissement multiplient les actions d'information et de sensibilisation autour de cette thématique. Plus de 500 affiches interdisant le tabac ont été placardées à tous les niveaux de l'EHU et des plaquettes et autres flyers ont été confectionnés pour sensibiliser le large public sur ce problème de santé publique. La journée «Portes ouvertes» sur la lutte contre le tabagisme organisée, toute la matinée du jeudi, par le service de pneumologie de l'EHU a été une opportunité pour le personnel médical et paramédical de ce service d'aller à la rencontre des fumeurs pour leur prodiguer des conseils et leur proposer leur accompagnement pour sortir de «l'enfer de la nicotine». Les visiteurs, parmi les «accrocs» de la cigarette, ont eu droit à des examens fonctionnels respiratoires grâce à des appareils spéciaux qui permettent de mesurer le souffle dans le cadre du dépistage de la bronchite chronique obstructive et subir des tests sur la dépendance nicotinique ainsi que des tests psychologiques. Il est à noter que le service pneumologie de l'EHU, dirigé par le Pr. Lellou, assure des consultations hebdomadaires dédiées exclusivement aux personnes désirant cesser de fumer. «Nous leur prodiguons des conseils et les encourageant à rompre avec la cigarette. C'est d'abord et avant tout une question de motivation individuelle. Une personne qui cesse de fumer est une grande victoire pour le médecin qui le prend en charge», souligne un praticien de ce service médical.

RENDEZ- VOUS SCIENTIFIQUE

15e Congrès de Rhumatologie de la Ligue Algérienne Anti-Rhumatismale du 29 au 31 mai 2015 à l'hôtel Sheraton d'Alger
Les 15e Congrès Algérien de Rhumatologie de la Ligue Algérienne Anti-Rhumatismale, se tiendra du 29 au 31 mai 2015 à l'hôtel Sheraton d' Alger, avons-nous appris auprès de la présidente de la LLAAR, le Pr Aicha Rezig Ladjouze.

-Les journées de chirurgie digestive d'Hippone les 30 et 31 mai à Annaba
Les journées de chirurgie digestive d'Hippone auront lieu les 30 et 31 à Annaba, avons-nous appris auprès du Pr H.Chihaoui, du service de chirurgie générale du CHU Ibn Rochd à Annaba
Au cours de cette rencontre, deux thèmes principaux et d'actualité seront traitées à savoir, les tumeurs de Klatskin : prise en charge pluridisciplinaire et perspectives ainsi que la maladie de Crohn: Actualités et recommandations
Il est prévu des ateliers, des communications orales, affichées et filmées.

- 7e me congrès nationale d'urologie de l'association des chirurgiens urologues de l'Ouest «Er-Razi» - 29 et 30 mai 2015 à Oran

-Une journée sur la santé mentale le 2 juin au CHU d'Oran
La prise en charge psychiatrique des patients à pathologies lourdes dans un hôpital général sera au centre d'une journée, prévue le 2 juin au Centre hospitalo-universitaire d'Oran, a-t-on appris auprès des organisateurs.
Cette journée autour des enjeux de la psychiatrie à l'hôpital général réunira des experts de différentes disciplines venant de plusieurs régions du pays pour débattre de la place de la psychiatrie au sein des établissements de soins généraux.
La psychiatrie à l'hôpital général est un thème d'actualité et sa pratique suscite un vif intérêt. Il sera question de définir les champs d'interventions communes entre la médecine générale et la psychiatrie, l'ensemble de ces démarches et pratiques est communément appelé «Psychiatrie de liaison», qui représente une discipline à part entière exigeant des compétences à la fois psychiatriques et médicales.
Il traitera, entre autres, du Programme national de santé mentale : place des hôpitaux généraux, l'impact de la dépression dans les pathologies cardiaques, les Troubles mentaux chez les hémodialysés, Le rôle du psychiatre dans la prise en charge de l'obésité en chirurgie bariatrique et la Prise en charge des suicidants à l'hôpital général".

- 3e journée de gastroentérologie de l'HCA /1er RM - 27 mai 2015 à Alger

- 7e congrès nationale d'urologie de l'association des chirurgiens urologues de l'Ouest « Er-razi » - 29 et 30 mai 2015 à Oran

- 2e entretiens d'endocrinologie le 30 mai 2015 à Oran

- 4e Journées Urologiques Nationales d'Annaba (JUNA 2015) - 12 et 13 juin 2015 à Annaba

- 2e Congrès International de la Société Algérienne de Nutrition CI-SAN 2015 - 13 au 15 octobre 2015 à Alger

10e FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE PROFESSIONNEL

Sur le détournement des deniers publics

Dans une satire au genre grotesque et caricatural, traitant des travers de la société algérienne, la pièce de théâtre Ouzid n'zidlek est mise en compétition du dixième Festival national du théâtre professionnel à Alger. Elle est présentée ce mercredi 27 mai au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi.



Mis en scène par Faouzi Benbraham sur le texte Louâbet Es'soltane oual wazir (Le jeu du roi et du ministre) de l'écrivain libyen Abdellah El Bassiri, réécrit par Benaïcha Leila, le spectacle théâtral Ouzid n'zidlek (En veux-tu en voilà) a ravi, 85 minutes durant, le public de la salle du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi à Alger. Etant le cinquième spectacle à entrer en compétition, il expose dans une vision microcosmique de la société algérienne, trois petites histoires. Histoires qui évoluent parallèlement dans un cirque, servies par des transitions intelligentes dans des dialogues directes à la rhétorique satirique. Le détournement des deniers publics est dénoncé et ses auteurs, organisés en réseau de malfaiteurs, jusque-là intouchables, arrêtés. En parfaite adéquation, la scénographie, œuvre de Hamza Djaballah ainsi que les bruitages et la musique de Hassen Lamamra, ont rendu de manière fidèle et authentique l'univers du cirque avec son chapiteau, ses coulisses, sa musique burlesque et ses sonorités grotesques. L'espace scénique est bien exploité par les dix comédiens, dont la talentueuse Nesrine Belhadj, dans un jeu concluant aux échanges ascendant entretenant ainsi un rythme progressif et soutenu. Le vol et le détournement des deniers publics, un des maux qui rongent toute société de l'intérieur a été mis à nu, faisant passer le message par la satire, le grotesque et la caricature. Pour ce faire, Faouzi Benbraham, usant de son génie de jeune metteur en scène, a fait le choix de faire évoluer ses personnages dans l'espace d'un cirque, ce qui a donné au spectacle une intensité dans le rythme et un jeu plaisant. Le public nombreux, savourant tous les moments du spectacle dans l'allégresse et la volupté, a eu du répondant, manifestant sa satisfaction par des applaudissements nourris et des rappels au salut.

Ce 10e Festival du théâtre professionnel comprend 18 spectacles de 14 théâtres régionaux (Annaba, Sidi Bel Abbes, Tizi Ouzou, Constantine, Mascara, Béjaïa, Oran, Batna, Oum Bouagui, Skikda, Guelma, Souk Ahras, El Eulma, le Théâtre national), la coopérative Les amis de l'art de Chlef et l'association du Théâtre libre de Mila. Ils sont en compétition pour décrocher le Grand prix. Les huit spectacles en Off (hors compétition) sont programmés à la Salle El Mougar.

R. C

10e FESTIVAL NATIONAL DE MUSIQUE ACTUELLE

Coup de starter le 1er juin

L'OUVERTURE du Festival culturel national de musique actuelle, traditionnellement organisé entre fin juillet et début août à Guelma, est avancée au lundi 1er juin sur décision du ministère de la Culture.

Les concerts prévus au titre de cette manifestation annuelle, qui en est à sa dixième édition, auront lieu au stade communal Ali-Abdou, a précisé le commissaire du festival, Samir Thaâlbi, au cours d'une conférence de presse animée dans un hôtel de la ville. M. Thaâlbi a révélé que le ministère de la Culture a établi le calendrier de l'ensemble des festivals nationaux afin d'éviter la tenue simultanée de plusieurs festivals, permettant ainsi aux organisateurs d'assurer une plus large participation des artistes. Le commissaire du festival a estimé, dans ses réponses aux journalistes, que la coïncidence du festival avec certaines épreuves scolaires de fin d'année «ne devrait pas avoir d'impact sur les résultats scolaires». Les spectateurs pourront acquérir les billets d'entrée aux concerts dans deux points de vente, en l'occurrence le Théâtre régional Mahmoud-Triki et à la salle de cinéma El-



Intissar, a ajouté M. Thaâlbi, annonçant que les organisateurs ont fixé à 200 dinars le prix du billet, et prévu des accès spéciaux et une partie des gradins aux familles, ainsi que des entrées gracieuses aux personnes aux besoins spécifiques. Des moyens techniques «importants» ont été mobilisés pour assurer une sonorisation et un spectacle de qualité durant les six soirées du festival, a indiqué le même responsable, qui a fait part de la participation, en plus des artistes locaux, de stars de la chanson algérienne dont Cheb Bilal, Benzina, Houari Dauphin, Samir Toumi, Amel Zen, la troupe El Ferda et Mohamed Allaoua.

APS

Salon national du livre à Constantine

UNE CINQUANTAINE de maisons d'édition du pays participent, depuis ce jeudi 28 mai, à Constantine, à un Salon national du livre initié par le département Livres et littérature du commissariat de Constantine capitale de la culture arabe.Wafia Derouaz, a précisé à l'APS que cette exposition-vente, organisée sur l'esplanade entièrement réaménagée non loin de la place du 1er-Novembre (ex-La Brèche) a souligné que cette manifestation «ambitionne de contribuer à rapprocher le livre du citoyen et à éveiller en lui l'amour de la lecture». Les représentants des maisons d'édition, publiques et privées, venus de différentes régions d'Algérie, ont l'opportunité de se rencontrer et faire connaitre les ouvrages qu'ils ont édités et publiés dans différentes langues y compris l'anglais et tamazight. Placé sous le slogan «Le livre, passerelle de la civilisation», la salon se veut, selon Mlle Derouaz, un «carrefour convivial et didactique» à la disposition du public qui se verra offrir, neuf jours durant, un large éventail de choix d'ouvrages traitant de divers domaines de la connaissance.

SORTIR

MONDIALISATION

CONFÉRENCE Quelle condition humaine face à la mondialisation ? Par Hervé Juvin, essayiste et économiste, auteur de La grande séparation, pour une écologie des civilisations (Gallimard, 2014). Aujourd'hui, samedi 30 mai. 16h30. Institut français d'Alger. Il s'agit aujourd'hui pour l'homme de se poser deux questions fondamentales : où conduit la société de l'individu ? Face à la thèse anglo-saxonne de l'homme produit de lui-même, qu'est ce qu'une civilisation de l'homme indéterminé ?

YASMINE

EXPOSITION d'art El Yasmine: Aux couleurs du patrimoine. Coopérative Ennadjah, Dely Brahim-Alger. Moncef Guita, Y. Hafid, Djanet Dahel, Choukhal. S, Akram, A. Abdellaoui. Visible jusqu'au samedi 30 mai.

CINEMA

CARTE BLANCHE au Festival Premier plan d'Angers (France). Du lundi 01 juin au lundi 15 juin. Institut français d'Alger. Projections en présence de réalisateurs, ateliers, master-class…

Ouverture : La Belle Vie de Jean Denizot (France, drame, 90mn, 2014) en présence du réalisateur. 18h. Dix années que Sylvain et Pierre se cachent avec leur père sur les routes de France, après le divorce parental et les décisions judiciaires qui ont poussé Yves à la clandestinité.

RENCONTRE

RENCONTRE avec l'artiste plasticien Mehdi Bardi Djelil. Le samedi 06 juin.14h30. Restaurant Lalla Mina, Alger-Centre. En présence d'un comité: l'écrivain Hajar Bali, l'éditrice Selma Hellal, l'artiste Mourad Krinah, la critique d'art et professeur aux Beaux-arts Nadira Laggoune.

TALENT

1E SALON du Jeune Talent. Les Ateliers Bouffée d'Art, Ben Aknoun- Alger (Résidence Sahraoui les Deux Bassins). Exposition-vente jusqu'au samedi 13 juin. Avec Djamel Agagnia, Yasser Ameur, Mejda Ben, Sedik Benkritly, Kamel Benchemakh, Salah Bara, Mohamed Boucetta, Sofiane Dey, Adlane Samet, Djamel Zennir.

ART

EXPOSITION Dess(e)ins de Mehdi Bardi Djelil. Espace La Baignoire, Alger. Visible jusqu'au mardi 16 juin. D'après Hajar Bali, auteur de Trop Tard (éditions Barzakh), «Bardi peint ce que les hommes maquillent : leurs tentatives désespérées de fuir la mort. Mais lui, l'artiste, voit».

CLIP

1E NUIT du clip à Béjaïa par l'association Project'heurts, organisatrice des Journées cinématographiques de Béjaïa. Jeudi 25 juin. Le clip musical est de toutes les innovations techniques, de toutes les avant-gardes esthétiques. Clips à envoyer avant le lundi 1er juin. Adresse : nuitduclip@gmail.com

FELIV

JEUNESSE : Concours de nouvelles du 8e Festival international de la littérature et du livre de jeunesse (du 23 au 29 juillet à Riadh El Feth, Alger) en arabe, tamazight, français sous le thème Le retour. Date limite d'envoi fixée au 06 juillet.

Enfance : Concours J'illustre un conte du patrimoine pour enfants de 6 à 14 ans : Un texte, une illustration (dessin, collage, photographie, …), un titre de livre fictif. Date limite d'envoi fixée au 30 juin.

Consulter : www.feliv.dz

FINALE COUPE D'ALGÉRIE DE HANDBALL MESSIEURS
CRB BARAKI – CR BORDJ BOU ARRÉRIDJ

EXPLOSIVE FINALE !

Tous les yeux seront braqués cet après-midi vers la salle Harcha-Hacène, qui abritera, à partir de 15 h, la finale 2015 de la coupe d'Algérie de handball entre le CRB Baraki et le CR Bordj Bou Arréridj. Somptueuse et inédite finale et malin sera celui qui pourra avancer un quelconque pronostic tant les deux animateurs partent à chances égales. Même en championnat, le score est de 1 victoire partout. En effet, le CR Baraki avait battu au match aller des play-off leur adversaire du jour, et récemment à Bordj Bou Arréridj, les Criquets ont rendu la monnaie aux coéquipiers de Hamza Toum. Pour les deux finalistes, l'histoire retiendra qu'ils parviennent, chacun, à leur deuxième finale, et que les deux ont perdu contre l'ogre GSP (et MCA), qui compte aujourd'hui 26 coupes d'Algérie. Le CRBB avait été battu en 2008 à la salle Harcha. Deux années plus tard, les Bordjiens avaient aussi essuyé une défaite face au GSP, à la Coupole du 5-Juillet.

Ce qui est par contre certain, c'est que c'est la première fois, depuis 1986, que la coupe d'Algérie va quitter le centre de la capitale. Elle atterrira soit à Baraki, soit du côté des Babors. C'est là la première



chose que tous les observateurs attendent. Baraki Bordj Bou Arréridj ne sera pas la seule finale que le public va suivre. Il y en aura aussi trois autres. Et quelles finales ! D'abord à 10 h, les jeunes des U17 étrenneront cette journée dédiée aux. Une finale des U17 entre la formation de la JS T Medjana et les Blidéens du MAJD. Si les Blidéens sont connus, il faut par contre rendre un vibrant hommage à l'équipe de Medjana, qui se trouve à 10 km de Bordj Bou Arréridj pour être arrivée en finale de la coupe d'Algérie.

A 11h30, deux écoles de handball se donneront la réplique chez les U19 puisqu'il s'agit de l'ES Aïn Touta et du HBC El-Biar. Cette finale sera suivie de celle des U21, qui concernera le GS Pétroliers et le HC Misserghine.

Il n'en demeure pas moins que le programme proposé aux adeptes de la petite balle est très enrichissant pour les familles désireuses de faire le déplacement à la salle Harcha pour découvrir, avec beaucoup de curiosité, ces équipes qui travaillent bien durant l'année et qui rêvent de caresser Dame Coupe.

Said Lacète

PROGRAMME DES FINALES GARÇONS

Aujourd'hui à la salle Harcha

- 10 h: (U17) JST Medjana – MAJD Blida
- 11 h30: (U19) ES Aïn Touta – HBC El-Biar
- 13 h: (U21) GS Pétroliers – HC Misserghine
- 15 h : (seniors messieurs) CRB Baraki - CR Bordj Bou Arréridj

KARIM BECHKOUR (COACH DU CRBB) :

«Ce ne sera pas facile! »



Finale inédite et un bon coup à jouer pour vous ?

« Ça ne va pas être facile dans la mesure où l'adversaire aspire, lui aussi, à remporter la coupe. Ce sera une belle finale très disputée. C'est une finale qui arrive juste à la fin du play-off, donc sur le plan physique, ça demande beaucoup d'énergie, et ce n'est pas facile aussi de gérer cela. Mais bon, nous devons quand même aller jusqu'au bout de notre travail ? Un travail qui a porté ses fruits jusque-là car nous sommes toujours en lice pour le titre national, et je souhaite que nos joueurs seront en pleine forme samedi pour cette finale. »

Vous l'avez préparé spécialement cette finale ?

«Non, pas forcément. Nous avons travaillé sur plusieurs aspects qui nous seront bénéfiques incha'Allah lors de cette finale. Maintenant, il faut savoir comment gérer ce match pour être récompensés, et c'est d'ailleurs notre objectif. »

C'est votre première année avec Baraki et vous jouez sur deux fronts, à savoir le doublé national...

«Oui, mais la saison n'est pas terminée. Il est vrai que nous réalisons un excellent parcours et j'espère qu'il portera encore ses fruits quand on fera le bilan annuel. Je trouve que le fait de joueur sur deux fronts est tributaire de la volonté des joueurs mais aussi des dirigeants de Baraki, qui sont restés mobilisés autour de l'équipe depuis le début de la saison.»

Vous serez soutenus par un public de Baraki qui va se déplacer en masse...

« C'est un plaisir de voir les supporters du CRBB se déplacer là où on évolue. C 'est un plus pour nous et donc, pour ne pas les décourager, nous devons répondre à leurs attentes».

Propos recueillis par Saïd Lacète

MOULAYABDALLAH FATAH (COACH DU CRBBA)

«On part à chances égales»

Comment se présente pour vous cette finale ?

«Moi, je pense que c'est du 50/50. Baraki et Bordj Bou Arréridj ont le même niveau. Ils nous ont battus au match aller des play-off et on les a battus chez nous. Donc, les deux équipes partent à chances égales. J'espère que nous offrirons du beau spectacle au public qui va se déplacer. »



On dit qu'une finale ne se joue pas mais se gagne....

« Oui, c'est vrai et à mon avis, cette finale va se jouer sur des détails. Le match sera très serré puisque les deux équipes se connaissent parfaitement. Il y a la forme des joueurs, l'arbitrage mais aussi comment entamer cette finale qui sont des facteurs importants dans ce genre de situation. »

Vous parlez de la forme des joueurs. Doit-on comprendre que vous avez beaucoup plus peur de vos joueurs que de l'équipe adverse ?

« Ecoutez, avoir peur de l'adversaire, je ne le pense pas. Mais, comme vous le dites, nos joueurs doivent être présents dans le match, car c'est une finale qui ne dure que 60 minutes. »

C'est la deuxième fois que le CRBBA arrive en finale. Pensez-vous que celle-ci sera la bonne ?

« On l'espère. Après la première finale perdue, l'équipe allait être dissoute, mais maintenant qu'il y a eu un changement chez les dirigeants et un nouveau président qui a redonné confiance à tout le groupe, cette année, comme vous le voyez, Bordj Bou Arréridj joue les premiers rôles. Aussi, j'espère que nous allons être récompensés car cette jeune équipe qui a 23 ans de moyenne d'âge mérite un titre.»

Vous êtes optimiste?

« Oui, bien sûr. »

Propos recueillis par SaidLacète

Le football, nouveau champ de bataille entre Russie et Etats-Unis



Adversaires de facto sur le champ de bataille ukrainien, Moscou et Washington le sont désormais sur le terrain du football après les accusations lancées par Vladimir Poutine contre les Etats-Unis et leur stratégie pour empêcher la réélection de Joseph Blatter à la tête de la Fifa.

Il n'aura pas fallu longtemps pour que la Russie, dont aucun responsable - pour l'heure - ne fait l'objet d'une arrestation ou d'une inculpation dans l'explosif dossier de corruption au sein de la Fédération internationale de football (Fifa), sorte ses griffes.
Quelques heures après l'annonce de la mise en cause par la justice américaine de quatorze personnes, membres ou anciens membres de la Fifa et dirigeants d'entreprises de marketing sportif liées à la Fifa soupçonnés d'avoir touché des pots-de-vin depuis 1990, les chaînes publiques russes ont donné le ton : il s'agit d'un complot des Américains pour empêcher la tenue du Mondial 2018 en Russie.
Dans la soirée, la diplomatie russe se fendait d'un communiqué au ton accusateur pour fustiger le recours "illégal" à la loi américaine dans cette affaire et appeler Washington à cesser ses "tentatives d'exercer la justice hors de ses frontières".
Mais surtout, le Kremlin a coordonné jeudi la diffusion d'une interview du président russe enregistrée tard la veille dans la soirée et la publication de son verbatim où Vladimir Poutine ne mâche pas ses mots.

L'ENJEU DU SCANDALE DE CORRUPTION ?

"Empêcher la réélection" de Joseph Blatter à la tête de la Fifa. La raison ? Le patron suisse de la Fifa a, selon M. Poutine, résisté aux "pressions" de ceux qui cherchaient à le dissuader d'attribuer à la Russie l'organisation du Mondial 2018.
Le chef de l'Etat russe ne dit pas que les Etats-Unis étaient au nombre des opposants à une attribution de la Coupe du Monde à la Russie.
Mais, fustige-t-il, l'affaire en cours est "une tentative évidente d'empêcher la réélection de Monsieur Blatter au poste de président de la Fifa, ce qui constitue une très grossière violation des règles de fonctionnement des organisations internationales".

CRAINTE D'UNE ANNULATION DU MONDIAL 2018 -

Le président russe, dont les relations avec Washington sont plombées par le conflit en Ukraine en cours depuis avril 2014, a également mis en cause la légitimité de l'action en justice américaine dans une affaire qui ne se joue pas aux Etats-Unis et où les accusés ne sont pas américains.
"Tout cela est pour le moins étrange", a estimé le président russe. "Je ne sais pas si l'un d'entre eux a violé une loi, mais en tout cas les États-Unis n'ont aucun lien avec tout ça. Ces fonctionnaires ne sont pas des citoyens américains, et si quelque chose s'est produit, cela ne s'est pas produit sur le territoire des États-Unis et les États-Unis n'ont rien à voir avec tout ça", a critiqué M. Poutine.
"C'est une nouvelle tentative évidente (des États-Unis) d'étendre sa juridiction à d'autres États", a estimé le président.
En face, la diplomatie américaine s'est gardée de polémiquer.
"Laisser entendre que nous essayons d'avoir une influence sur le processus interne à la Fifa, ce n'est pas la question", a ainsi botté en touche le porte-parole du département d'Etat Jeffrey Rathke.
Il a ajouté que "laisser entendre que d'une certaine manière les autorités américaines seraient malvenues de s'intéresser à (la lutte contre) la corruption est un peu difficile à comprendre".
Et, interrogé sur un éventuel impact de l'affaire sur les relations entre les Etats-Unis et la Russie, le porte-parole a assuré "ne pas voir d'effet sur ces relations".
Pour plus d'un tiers des lecteurs de Sovietski Sport, l'un des deux principaux quotidiens sportifs, il s'agit d'une "conspiration contre la tenue de la Coupe du Monde 2018".
"Le président a évidemment très peur pour la Coupe du Monde 2018. Il craint non seulement son annulation mais aussi que l'ambiance à la Coupe du Monde soit ternie" par le scandale de corruption, estime Konstantin Kalatchev, directeur du Groupe d'expertise politique.
Plus globalement, la Russie, engagée dans le bras de fer diplomatique le plus intense avec les Etats-Unis depuis la fin de l'URSS en 1991, a le sentiment d'être une "forteresse assiégée", entourée d'ennemis, au premier rang desquels les Etats-Unis, qui veulent sa fin, y compris dans le domaine sportif.
"Poutine a amené l'élection de Blatter sur le terrain de la confrontation politique. Si Blatter n'est pas élu, ce sera présenté en Russie comme un crime de plus des Américains contre le football et contre les amis de la Russie", conclut le politologue.

Deux volleyeurs cubains font défection lors d'un tournoi aux Etats-Unis

DEUX JEUNES JOUEURS de la sélection nationale cubaine de volleyball ont fait défection cette semaine lors d'un tournoi disputé aux États-Unis, a annoncé jeudi la presse officielle cubaine.
La désertion de Felix Chapman, 18 ans, et Inovel Romero, 20 ans, s'est produite au petit jour mardi dans un hôtel de Détroit (nord-est des États-Unis). Les deux joueurs ont demandé l'asile aux autorités locales dans les heures qui ont suivi, a rapporté jeudi l'hebdomadaire d'État cubain Trabajadores. La sélection cubaine, qui participait à la Coupe des champions de la confédération nord-américaine de volleyball (Norceca), a dû quitter les États-Unis mercredi sans ses deux déserteurs pour disputer d'autres rencontres en Argentine pour la Ligue Mondiale. Les défections de sportifs cubains - principalement volleyeurs et joueurs de baseball - se sont multipliées ces dernières années à Cuba. Depuis 13 ans, plus d'une cinquantaine de volleyeurs et volleyeuses cubains ont fui leur pays, notamment attirés par les contrats mirobolants proposés par les clubs européens.
Pour tenter de juguler cette fuite de talents, le président Raul Castro a annoncé il y a trois ans une augmentation des salaires et des primes des athlètes locaux, revenant pour la première fois sur l'interdiction du professionnalisme sportif décrété en 1961. **R.S.**

LA CAHB RETIRE L'ALGÉRIE DES JEUX AFRICAINS !

IL N'Y AURA pas de Jeux africains qui se dérouleront au Congo en septembre prochain pour nos handballeurs et nos handballeuses. C'est du moins l'information qui m'a été donnée par l'instance continentale qui a décidé de retirer notre pays de ces jeux. La raison réside dans le fait que l'Algérie n'a pas répondu pour confirmer sa participation à ces jeux malgré la demande de la CAHB.
Il faut savoir que ce sont les instances continentales des différentes disciplines qui arrêtent la liste des pays participants. L'Algérie était qualifiée d'office sans passer par le tour qualificatif en raison du désistement de la Tunisie mais aucune réponse n'a été donnée à la CAHB. Cette dernière ayant constaté que le délai a été consommé, a décidé de remplacer l'Algérie par un autre pays.
Il semblerait que l'Algérie n'a pas daigné répondre à cette demande en raison de nos deux sélections nationales qui ne sont pas encore prêtes pour ces échéances. Notre sélection féminine qui se trouve sans entraîneur, ne s'est plus regroupée depuis janvier 2014 et même cas de figure pour nos garçons qui sont en veilleuse depuis le mondial qatari. Le tirage au sort pour la constitution des poules pour les jeux africains aura lieu le mardi prochain.

S.L.

TEVEZ ADMIRE LA MSN

L'attaquant de la Juve n'a pas tari d'éloges au sujet du trio magique du Barça

ALORS que Lionel Messi a indentifié Carlos Tevez comme la menace principale de la Juve avant la finale de la Ligue des champions, l'attaquant des Bianconeri a retourné le compliment à son compatriote. Tevez se dit particulièrement impressionné par le trio que Messi forme avec Suarez et Neymar.
"Messi, Neymar et Suarez sont les trois meilleurs attaquants au monde et le club est l'équipe la plus forte du monde", a expliqué l'ancien joueur de Manchester United dans des propos relayés par le quotidien As.

NAVAS : « JE VEUX ÊTRE TITULAIRE»

ARRIVÉ cet été au Real après une excellente Coupe du Monde dans les buts du Costa Rica, Keylor Navas veut devenir le gardien n°1 du club. Seulement gardien n°2 du club merengue derrière Iker Casillas, Keylor Navas (28 ans), doit prendre son mal en patience. L'ancien gardien de Levante, qui n'a disputé que 6 matches de Liga cette saison, ne souhaite pas quitter le Real Madrid et compte bien se défendre pour garder les buts du club madrilène : "Nous étions trois gardiens de but de haut niveau. Si un autre gardien vient, je vais le prendre tranquillement, je vais toujours à travailler à 100%. Je veux que le club me fasse confiance et me donne l'occasion de me battre pour une place. J'ai toujours su qu'il serait compliqué d'être gardien de but titulaire au Real Madrid, mais je n'ai jamais douté de mes capacités. Je vais continuer avec humilité à suivre mes objectifs."

R.S.

UN AVOCAT KÉNYAN PROPOSE DES VACHES ET DES MOUTONS POUR ÉPOUSER LA FILLE D'OBAMA



UN AVOCAT KÉNYAN propose 50 vaches, 70 moutons et 30 chèvres au président américain Barack Obama en échange de la main de sa fille Malia, âgée de 16 ans, indique mardi le journal kényan The Nairobian. «Je m'intéresse à elle depuis 2008», a expliqué le jeune avocat Felix Kiprono dans un entretien au Nairobian. A cette époque, le président Obama était en campagne pour son premier mandat et sa fille Malia avait 10 ans.
«Pour tout vous dire, je ne suis sorti avec personne depuis et j'ai promis de lui être fidèle. J'ai confié ça à ma famille et ils sont prêts à m'aider» à rassembler le «prix» proposé pour la jeune fille, a-t-il dit.
Il a dit espérer que le président Obama emmènerait sa fille avec lui en juillet, lors sa première visite au Kenya d'où son père est originaire, durant laquelle l'avocat prévoit de faire sa demande au dirigeant américain. La grand-mère de Barack Obama, qui a dépassé 90 ans, vit toujours à Kogelo, dans l'ouest du Kenya.
Il a indiqué vouloir mener «une vie simple» s'il parvenait à épouser la jeune fille. «J'apprendrai à Malia à traire une vache, à cuisiner l'ugali (un gruau de maïs) et à préparer le mursik (lait aigre traditionnel) comme toutes les autres femmes kalenjin», a précisé le Kényan.

LE MYSTÈRE DES TROUS DANS LES FROMAGES ENFIN RÉSOLU



LES PARTICULES de foin sont à l'origine des trous présents dans l'Emmental et le fromage d'Appenzell. Des scientifiques de l'institut de recherche Agroscope en Suisse ont fait cette découverte.
"La formation de trous dans certains fromages ne relève pas du hasard", a indiqué jeudi l'Agroscope dans un communiqué. En jouant sur le dosage des microparticules de foin, le fromager peut quasiment contrôler le nombre de trous désirés.
La pratique de la traite à l'étable avec des seaux ouverts tend à diminuer au profit de celle automatisée. Ces systèmes de traite fermés ont certes diminué le risque de contaminations microbiologiques mais aussi supprimé les particules de foin dans le lait. "Conséquence: il y a moins de germes de trous dans les fromages", souligne l'Agroscope.
Pour parvenir à cette conclusion, l'institut de recherche suisse a étudié durant 130 jours la formation de trous de certains fromages au cours de leur affinage. Il a pu bénéficier d'un outil d'analyse développé par le Laboratoire fédéral suisse d'essai des matériaux et de recherche (Empa).
La présence de trous dans certains types de produits fromagers a toujours intéressé les scientifiques.
En 1917, l'Américain William Clark avait émis l'hypothèse selon laquelle des bactéries qui produisent de l'oxyde de carbone étaient responsables de ce phénomène.

Le palais de «Scarface» en vente à prix cassé



LES NOSTALGIQUES de Tony Montana -version Al Pacino- peuvent casser leur cagnotte. La demeure « El Fureidis », utilisée pour la scène de mariage du célèbre film Scarface, est en vente pour 17,9 millions de dollars (16,45 millions d'euros).
Un prix cassé, rapporte ABC, puisque la résidence située à Montecito, en Californie, était auparavant évaluée à 35 millions de dollars (environ 32 millions d'euros). L'ensemble, bâti en 1906, comprend un grand parc, des fontaines et des salles de réception aux décors inspirés de la Grèce antique. Il fait environ 40.000 mètres carrés.
Un spot publicitaire a été mis en ligne et fait découvrir la splendeur de la demeure.

Le saviez-vous

MOHAMED ALI EST DEVENU BOXEUR PARCE QU'ON LUI A VOLÉ SON VÉLO QUAND IL AVAIT 12 ANS !



En 1954, un enfant de 12 ans, qui allait par la suite basculer le monde de la boxe, s'est fait volé sa bicyclette alors qu'il était dans un auditorium pour de la nourriture gratuite dans le cadre d'un festival.
Frustré, ce jeune enfant signale le vol à un policier du nom de Joe Martin en lui déclarant qu'il allait tabasser celui qui avait commis ce vol. Le policier, qui était entraineur de boxe, lui a répondu qu'il faut tout d'abord apprendre à se battre en lui proposant de devenir son apprenti, pour après devenir Mohamed Ali, la légende de la boxe.

LE PETIT TAUREAU S'ÉCHAPPE DE L'ABATTOIR, DIRECTION L'AÉROPORT



CE N'ÉTAIT pas son heure, mais il aura juste retardé le couperet. Ce vendredi, vers 8 heures, un taurillon qui devait être transporté à l'abattoir, dans la zone de Torremilla à Perpignan se serait échappé raconte L'Indépendant. Sentant peut-être sa dernière heure arriver, il s'est enfui vers l'aéroport et a semé le désordre aux alentours du site.
Le fuyard a finalement été attrapé sur le parking de la zone aéroportuaire avant d'être renvoyé en direction de l'abattoir n'échappant pas à son funeste destin.
A croire qu'ils s'étaient passé le mot. La veille, une vache a aussi pris la poudre d'escampette de l'abattoir de Montauban, avant d'être récupérée.

LE CHIEN SAUTE D'UN TRAMPOLINE POUR REJOINDRE SON MAÎTRE DANS LE TRAIN



HABITUÉ à aller au travail en train, Thomas McCormack n'en est pas revenu quand il a découvert son chien Paddy le rejoindre dans le wagon, alors que cet Ecossais l'avait laissé à son domicile quelques minutes plus tôt.
Pour Paddy, attendre que son maître revienne du travail à Croy, près de Glasgow, c'en était trop, rapporte le Kirkintilloch Herald dans un article repéré mercredi par le site mashable.
Ce croisé labrador border collie (« borador ») a utilisé le trampoline installé dans la cour de la maison pour sauter la clôture d'1,80 mètre… et filer à la gare.
« J'étais dans le train et je vois Paddy arriver et s'asseoir sur le siège à côté de moi », s'est enthousiasmé Thomas McCormack auprès du Kirkintilloch Herald. « J'étais très surpris. Il m'a regardé comme s'il me disait : "Où vas-tu ?" ».
Ce sont les voisins qui ont appris à Thomas McCormack que Paddy avait sauté sur le trampoline pour franchir la clôture. Le jeune homme a déclaré que son chien avait déjà fugué, mais qu'auparavant, Paddy attendait toujours son retour sur le perron de la maison.
C'était donc la première fois que l'animal le suivait jusqu'à la gare. L'histoire ne dit pas si le propriétaire de Paddy a passé sa journée de travail avec son animal de compagnie…

IL PART À LA PÊCHE EN KAYAK ET SE FAIT SURPRENDRE PAR UN MÉROU GÉANT



QUI A DIT que la pêche était un sport tranquille? Un Américain a eu la surprise de sa vie en essayant de remonter sa ligne, en Floride, près de Fort Myers, rapporte ce mercredi NBC.
Parti tranquillement en simple kayak à Sannibel, Jon Black a eu toutes les peines du monde à remonter le poisson qui avait mordu à sa ligne. Normal, puisqu'il s'agissait d'un mérou de plus de 250kg. D'après les observateurs, le poisson mesurait 83 pouces, soit 2,10m.

Google Photos : un nouveau service gratuit et illimité

Après les fuites, durant la I/O la firme de Mountain View a officialisé la sortie de Google Photos, un service disponible sur Android et iOS et bientôt le web.

C'est lors de la conférence Google I/O qu'a été présentée officiellement la nouvelle application dédiée à la photo, baptisée sobrement Google Photos. Avec cette nouvelle appli, la partie photo est désormais désolidarisée de Google+. Elle va vous permettre d'organiser facilement vos photos dans votre smartphone et offre un stockage illimité de vos clichés et de vos vidéos dans le Cloud.



Google Photos : stockage dans le Cloud gratuit et illimité

En offrant gratuitement à ses utilisateurs le stockage illimité de leurs photos, Google fait un pied de nez à Apple qui propose aussi ce service mais pour un coût plus élevé que ses concurrents. Ainsi, toutes les photos présentes dans votre smartphone, votre tablette et même dans votre ordinateur vont pouvoir être envoyées dans votre espace personnel sur le Cloud. Toutefois, les photos ne pourront pas excéder 16 mégapixels et dans le cas des vidéos, si leur longueur n'est pas limitée, leur résolution ne devra pas dépasser 1080p. Ce service gratuit et illimité offert par Google Photos est valable pour les appareils fonctionnant sous Android et aussi sous iOS.

Une organisation automatique des photos

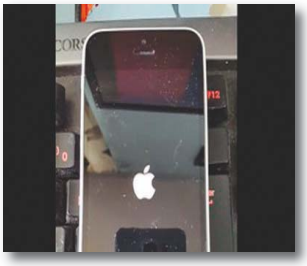
Google Photos propose un assistant qui va organiser les photos selon des tags différents. L'assistant est automatique, cela vous évitera la tâche fastidieuse d'étiqueter vos nombreuses photos. Le résultat est bluffant et grâce à une simple recherche vous retrouverez facilement les photos de votre dernier voyage, d'une personne en particulier et même celle où votre chien apparait. Tout cela grâce aux métadonnées incluses dans les photos ou encore à la reconnaissance faciale très efficace. Les photos seront automatiquement groupées par date, lieu, sujet, etc.
En outre, Google Photos propose des fonctionnalités qui vont vous simplifier la vie comme la création automatique d'un petit film à partir d'un album ou encore de collages. A l'heure où nous écrivons ces lignes, Google Photos devrait déjà être disponible sur les différents stores.

Face au SMS qui fait planter les iPhone, Apple propose un antidote

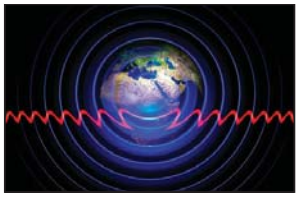
LA FIRME californienne prépare un correctif. En attendant, elle propose une solution permettant d'accéder de nouveau à l'application Messages après avoir reçu un texte malicieux.
pple vient de confirmer, dans un document de support technique, qu'il travaille sur un correctif logiciel pour éliminer le mystérieux bug qui fait planter les iPhone depuis deux jours, par la simple réception d'un message texte (lire ci-dessous). Si vous êtes victime d'un tel message malicieux et que vous ne pouvez plus accéder à l'application Messages, la firme californienne propose, en attendant le patch, la solution suivante.
D'abord, il faut demander à Siri de « lire les messages non lus ». Ensuite, il faut demander à Siri de répondre au message malicieux, ce qui vous permettra d'accéder de nouveau à l'appli Messages. Il suffira alors de supprimer le texte malicieux directement depuis la liste de messages (appuyer longtemps avec le doigt, sélectionner « Options » et supprimer).
Apple ne donne aucune explication sur l'origine de ce bug. Nos confrères de The Register, en revanche, en propose une (très technique). Selon ce site, il s'agirait d'une mauvaise vérification de pointeur dans la librairie CoreText d'iOS.

Article publié le 27 mai 2015

Un mystérieux bug fait planter iOS par la simple réception d'un message texte
Dans certaines conditions, le système d'Apple ne semble pas pouvoir gérer un mélange de caractères latins et arabes. Pour le grand bonheur des plaisantins.
Attention, les farceurs sont de sortie aujourd'hui parmi les utilisateurs iPhone. En effet, quelqu'un a découvert un bug qui fait planter iOS lorsque celui-ci reçoit dans l'application Messages un texte formaté d'une certaine manière et qui mélange des caractères latins et arabes. D'après les témoignages sur Reddit ou Twitter, l'effet semble être assez variable : parfois l'utilisateur ne pourra plus rentrer dans son appli Messages, parfois le terminal reboote sans crier gare. Certains disent que cela fonctionne également avec d'autres client de messagerie, tel que WhatsApp, voire même avec l'Apple Watch. Voici quelques vidéos.



LES SMARTPHONES BIENTÔT RECHARGÉS PAR LEURS PROPRES ONDES RADIO

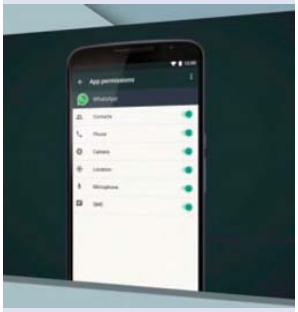


L'UTILISATION des ondes radio comme source d'alimentation pour les appareils électroniques est une piste qu'explorent déjà plusieurs entreprises et laboratoires de recherche. Il y a un an de cela, nous évoquions la technologie WattUp, un système de charge sans fil capable de convertir les ondes radio en courant continu pour charger la batterie d'un smartphone, d'une tablette ou d'objets connectés de petite taille. Mais ce type de procédé souffre encore de défauts importants, notamment au niveau du délai de charge et surtout du rendement.
Aux États-Unis, des scientifiques de l'université d'État de l'Ohio emmenés par le professeur Chi-Chih Chen ont adopté une approche différente. Au lieu de capter les ondes électromagnétiques ambiantes, leur technologie se sert à la source, c'est-à-dire à partir de l'appareil lui-même. Le principe consiste à collecter une partie des ondes radio émises par un smartphone afin de les transformer en courant continu pour fournir de l'énergie à la batterie. D'après les chercheurs, le système peut prolonger l'autonomie de 30 %.

Recycler le signal radio perdu par le smartphone

La technologie est présentée non pas comme un système de charge mais plutôt comme un prolongateur d'autonomie. « Lorsque nous communiquons avec une antenne relais ou un routeur Wi-Fi, beaucoup d'énergie est gaspillée. Nous en recyclons une partie pour la restituer à la batterie », commente le professeur Chen. Les téléphones mobiles fonctionnent en effet en émettant des ondes dans toutes les directions afin de pouvoir capter l'antenne relais ou le routeur Wi-Fi le plus proche. Une grande partie de ce signal est souvent perdue. Or, ces ondes sont en fait une forme à haute fréquence de courant alternatif.
La technologie des chercheurs de l'université de l'Ohio parvient à identifier les ondes radio qui sont inutilisées et à en récupérer la quantité maximale sans compromettre la qualité des appels ni le transfert des données. Le système fait ensuite office de redresseur afin de convertir le courant alternatif en courant continu pour alimenter la batterie. Il ne fonctionne que lorsque le mobile émet via une communication vocale ou l'envoi d'informations (courriel, SMS, données), ce qui correspond aux phases où l'appareil consomme beaucoup d'énergie. L'intérêt de ce procédé est qu'il capte le signal radio à la source, là où il est le plus fort et donc de meilleure qualité pour une conversion.
L'équipe du professeur Chen explique que la technologie pourrait être intégrée dans une coque externe pour smartphone qui coûterait une centaine de dollars. Mais l'objectif est de trouver un partenaire industriel afin de l'intégrer directement dans les smartphones, les tablettes ou d'autres appareils électroniques. Pour cela, les chercheurs ont créé une entreprise nommée Nikola Labs afin de poursuivre le développement du produit. Une campagne de financement sera aussi lancée via la plateforme KickStarter.

ANDROID M : GOOGLE LÈVE LE VOILE SUR CERTAINES NOUVEAUTÉS



Pas de révolution graphique ou encore de nom définitif pour Android M, mais le plein d'améliorations pour l'expérience utilisateur.
Lors de sa conférence annuelle dédiée aux développeurs, la I/O, Google a comme prévu levé le voile sur les premières nouveautés de la prochaine version de son système d'exploitation mobile. Android M, c'est toujours son nom à défaut de connaître la friandise en « m » choisi pour cette itération, fait pour le moment dans la sobriété.

Une mise à jour pour optimiser l'expérience utilisateur

Contrairement à Lollipop (Android 5), ici pas de grands changements graphiques (en dehors de la présence d'un thème sombre) mais plutôt divers ajouts et améliorations. Tout d'abord, la gestion des permissions des applications a été revue. Via un menu dédié, 8 permissions (localisation, appareil photo, microphone, contacts, téléphone, SMS, calendrier et capteurs) peuvent désormais être réglées individuellement pour chaque appli par le mobinaute, de manière temporaire ou permanente.
Ensuite, avec Chrome Custom Tabs, Google permet aux applications d'ouvrir une version optimisée de Chrome directement dans les applications après avoir cliqué sur un lien. Cette mouture supporte notamment l'auto remplissage de champs et des mots de passe pour gagner en rapidité.
De même, désormais cliquer sur un lien en rapport avec un service qui dispose d'une application, comme un tweet et Twitter par exemple, pourra automatiquement ouvrir l'application liée. Toujours directement dans les app, avec Google Now On Tap il est désormais possible de faire apparaitre l'assistant pour obtenir des informations contextualisées.
Avec Doze, Google souhaite également optimiser un élément important des smartphones : l'autonomie. Doze est une fonctionnalité qui analyse l'utilisation du smartphone via l'activité de ses capteurs et optimise la durée de vie de la batterie en coupant les applications si l'utilisateur est inactif. Les alertes prioritaires restent cependant actives et Google annonce qu'en stand-by, un Nexus 9 sous Android M tient 2 fois plus longtemps que le même terminal sous Android 5.

Android M : disponible en preview

Enfin, entre autres nouveautés que nous découvrirons petit à petit, on notera qu'Android M supporte nativement le lecteur d'empreintes digitales, l'USB Type-C et que l'OS améliore également la sélection de texte ou encore la gestion des volumes. Le nouvel OS mobile de Google peut d'ores et déjà être téléchargé dans sa version Developer Preview sur le site dédié.

Questions ? Réponses !

POIDS : LA PESÉE DOIT-ELLE SE FAIRE TOUS LES JOURS ?



Devons-nous nous peser chaque jour ? Voilà une question qui à coup sûr, intéresse chacun(e) de nous ! Pour les nutritionnistes comme pour les diététiciens, la réponse est relativement simple : il est amplement suffisant de monter sur le pèse-personne une fois par semaine ! Et cela, dans des conditions bien précises.
Inutile donc, de vous peser chaque jour, bien au contraire. Notre poids en effet, fluctue en fonction de paramètres divers : notre degré d'hydratation, le type d'aliments que nous avons ingérés, le niveau d'activité physique qui a été le nôtre dans la journée, les conditions météorologiques…

Quand et comment se peser

En fait l'essentiel est de se peser toujours dans les mêmes conditions.
Voici les véritables règles d'or :

•vérifier son poids le matin au réveil ;
•être à jeun et être allé aux toilettes, afin d'éviter les effets parasites des repas ;
•Bien entendu, mieux vaut être nu ou en sous-vêtements ;
•toujours utiliser la même balance.

Des bactéries programmées pour détecter des maladies

Des chercheurs français ont programmé des bactéries pour qu'elles puissent détecter certaines molécules dans le sang ou l'urine. Cette innovation franchit une nouvelle étape vers l'utilisation de cellules modifiées pour signaler la présence de pathologies.

Les bactéries ont mauvaise réputation et sont souvent considérées comme nos ennemis causant de nombreuses maladies comme la tuberculose ou le choléra. Cependant, elles peuvent aussi être des alliées comme en témoignent les travaux de plus en plus nombreux sur notre flore bactérienne, ou microbiote, qui joue un rôle majeur dans le fonctionnement de l'organisme.
Depuis l'avènement des biotechnologies, les chercheurs ont modifié des bactéries pour produire des molécules thérapeutiques ou des antibiotiques. Dans ce nouveau travail, elles deviennent un véritable outil de diagnostic.
Le diagnostic in vitro est basé sur la présence dans les liquides physiologiques (sang, urine par exemple) de molécules caractéristiques d'une pathologie donnée.
Du fait de sa non-invasivité et facilité d'usage, le diagnostic in vitro est un enjeu majeur pour la détection précoce des maladies ainsi que pour leur suivi. Cependant, ces tests sont parfois complexes et nécessitent des technologies sophistiquées souvent uniquement disponibles dans les centres hospitaliers. C'est à ce stade que les systèmes biologiques entrent en jeu. Les cellules vivantes sont de véritables nanomachines capables de détecter et traiter de nombreux signaux et d'y répondre. Elles représentent donc des candidats évidents pour le développement de nouveaux tests diagnostiques puissants. Encore faut-il leur fournir le programme adéquat pour réussir à leur faire accomplir les tâches souhaitées.



Pour cela, l'équipe de Jérôme Bonnet au Centre de biochimie structurale de Montpellier (Inserm, CNRS, université de Montpellier) a eu l'idée d'utiliser des concepts de biologie synthétique dérivés de l'électronique pour construire des systèmes génétiques permettant de « programmer » les cellules vivantes à la manière d'un ordinateur.

Le transcriptor est une adaptation génétique du principe du transistor

Le transistor est l'élément central des systèmes électroniques modernes. Il joue à la fois le rôle d'interrupteur et d'amplificateur de signal. En informatique, en combinant plusieurs transistors, il est possible de construire des « portes logiques », c'est-à-dire des systèmes répondant à différentes combinaisons de signaux selon une logique prédéterminée. Par exemple une porte logique « ET » à deux entrées produira un signal uniquement si deux signaux entrants sont présents. Tous les calculs effectués par les appareils électroniques que nous utilisons quotidiennement, comme les smartphones, reposent sur l'utilisation de transistors et des « portes logiques ».
Lors de son séjour postdoctoral à l'université de Stanford aux États-Unis, Jérôme Bonnet a inventé un transistor génétique, le transcriptor. L'insertion d'un ou plusieurs transcriptors dans les bactéries les transforme en calculateurs microscopiques. Les signaux électriques utilisés en électronique sont remplacés par des signaux moléculaires contrôlant l'expression génétique. Ainsi, il est à présent possible d'implanter dans les cellules vivantes des « programmes » génétiques simples en réponse à différentes combinaisons de molécules.
Dans ce nouveau travail paru dans Science Translational Medicine, les équipes de Jérôme Bonnet (CBS, Inserm U1054, CNRS, université de Montpellier), de Franck Molina (SysDiag, CNRS) associées au professeur Éric Renard (CHRU de Montpellier) et de Drew Endy (université de Stanford) ont appliqué cette nouvelle technologie à la détection de signaux pathologiques dans des échantillons cliniques.

Le Lei gong teng, une plante chinoise pour traiter l'obésité ?

UNE PLANTE provenant de la médecine chinoise traditionnelle et appelée Tripterygium wilfordii, ou Lei gong teng ou encore « vigne du tonnerre divin », pourrait fournir un traitement de l'obésité grâce à un composé, le célastrol, qui favorise l'action d'une hormone coupe-faim, la leptine. Des souris obèses traitées au célastrol mangent moins et perdent jusqu'à 45 % de leur poids.
La leptine est une hormone dérivée des adipocytes (les cellules de graisse) qui signale au cerveau que l'organisme dispose de suffisamment d'énergie. Si la signalisation via la leptine fonctionne mal, l'individu mange trop et peut souffrir d'obésité, une cause majeure de développement de maladies qui réduisent l'espérance de vie telles que le diabète de type 2, les maladies cardiovasculaires, l'hypertension ou la stéatose hépatique non alcoolique. Des médicaments qui favorisent l'action de la leptine pourraient donc être efficaces pour traiter l'obésité.
Mais la leptine ne réduit pas la faim chez des individus obèses, qui ont pourtant de hauts niveaux d'hormone dans le sang. Si des souris minces reçoivent de la leptine, elles mangent moins et perdent du poids, mais ce n'est pas le cas chez des souris obèses DIO (Diet-induced Obesity), d'où l'idée que l'obésité soit associée à une résistance ou une insensibilité à la leptine.
De plus, il a été montré précédemment



que la résistance à la leptine était associée à une réponse au stress dans une structure cellulaire particulière : le réticulum endoplasmique. L'augmentation du stress du réticulum endoplasmique dans le cerveau jouerait un rôle dans le développement de la résistance à la leptine.
Dans un article paru dans Cell, des chercheurs ont utilisé une nouvelle approche pour identifier des molécules qui augmenteraient la sensibilité à la leptine afin de traiter l'obésité. Ils se sont servis d'une base de données contenant des profils d'expression génétique de cellules humaines traitées avec plus d'un millier de petites molécules. Ils ont ainsi trouvé une molécule avec un profil d'expression pouvant être associé à une amélioration de la fonction du réticulum endoplasmique et une sensibilité à la leptine : le célastrol, un composé naturel extrait des racines de la plante Tripterygium wilfordii, aussi appelée thunder god vine (« vigne du tonnerre divin ») ou encore Lei gong teng.

Une perte de poids plus efficace qu'une chirurgie de l'obésité

En seulement une semaine de traitement avec le célastrol, des souris obèses ont réduit leurs apports alimentaires d'environ 80 % par rapport à des souris obèses non traitées. À la fin de la troisième semaine, les souris traitées ont perdu jusqu'à 45 % de leur masse corporelle de départ, notamment en brûlant des graisses stockées. L'effet du célastrol était même plus important que celui d'une chirurgie bariatrique chez la souris où la perte de poids est d'environ 35 à 40 %. De plus, le célastrol réduisait les niveaux de cholestérol et améliorait la fonction hépatique et le métabolisme du glucose.
La molécule favorisait la perte de poids chez des souris obèses mais était inefficace chez des souris ayant une déficience pour la leptine ou son récepteur. Le célastrol agirait donc en augmentant la sensibilité à la leptine, comme le confirment les résultats obtenus chez les souris minces. Le célastrol était inefficace chez la souris mince et les chercheurs pensaient que c'était dû aux niveaux de leptine circulante. Ils ont donc augmenté la leptine circulante en l'injectant à des souris minces traitées avec du célastrol ; ils ont observé que la consommation alimentaire et le poids étaient alors réduits.
D'après Umut Ozcan, auteur de cette étude et endocrinologue au Boston Children's Hospital et à la Harvard Medical School, « si le célastrol fonctionne chez les humains comme chez les souris, il pourrait être un moyen puissant pour traiter l'obésité et améliorer la santé de nombreux patients souffrant d'obésité et de complications associées, comme la maladie cardiaque, la maladie du foie gras et le diabète de type 2. » Cependant, même si aucun effet toxique n'a été relevé chez la souris, il faut rester prudent quant à l'utilisation du produit chez l'Homme : des études toxicologiques et des essais cliniques sont nécessaires pour démontrer l'innocuité de la molécule chez les humains.

L'Inde suffoque sous une canicule exceptionnelle et meurtrière

Depuis mi-mai 2015, l'Inde souffre d'une chaleur persistante avec des températures particulièrement élevées : les états du Sud mais aussi du Nord et de l'ouest de l'Inde connaissent une véritable canicule qui a déjà fait près de 2 000 morts.

En Inde, chaque année, juste avant l'arrivée de la mousson[1], le pays connaît des températures élevées et les 40 degrés sont régulièrement dépassés. Mais cette fois-ci, le thermomètre dépasse allégrement les 45°C soit au moins 4 à 5 degrés au-dessus des normales[2], notamment dans les États du sud comme l'Andhra Pradesh ou le Télangana.
Voici quelques températures maximales relevées ces derniers jours :

•47,7°C à Allahabad (Uttar Pradesh) samedi 23 mai, proche du record de 48,3°C le 18 mai 2003.
•47,3°C à Vijayawada (Andhra Pradesh) dimanche 24 mai.
•46,9°C à Machilipatnam (Andhra Pradesh) dimanche 24 mai, et encore 46,4°C mardi 26 mai soit plus de 46°C pendant 5 jours d'affilée, avec des nuits à 30°C.
•46,7°C à Kakinada (sur la côte de l'Andhra Pradesh) dimanche 24, battant les 46,6°C du 19 mai 2003.
•Plus au nord, à New Delhi, les 45,5°C ont été atteints lundi 25 mai et on a encore relevé 45°C mardi 26 mai (record mensuel de 47,3°C, 25 mai 1991).
•47°C à Daltonganj (Jharkhand) mercredi 27 mai : c'est la cinquième journée consécutive que la température maximale y dépasse 46°C.
•48°C à Khammam le 24 mai 2015.

Une canicule meurtrière

Si l'Inde est habituée aux vagues de chaleur en mai, la canicule a déjà tué plus de 1 800 personnes, principalement dans l'Etat d'Andhra Pradesh. C'est bien plus que les précédents de 2002 et 2003 où des centaines de personnes étaient mortes.



Ce sont les personnes âgées et les travailleurs pauvres qui sont les premiers touchés : « ils ne peuvent pas rester à l'abri car il leur faut impérativement ramener de l'argent. Les ouvriers du BTP ou dans les usines souffrent énormément », indique Dev Prakash, directeur du programme régional indien de l'ONG Care India.
Les hôpitaux sont submergés par des patients se plaignant de sévères maux de tête, de vertiges ou présentant des signes de délire. « Je suis médecin dans ce district depuis 40 ans et je n'ai jamais rien vu de tel, nombre de gens qui arrivent sont déjà décédés » confie ainsi à l'AFP J. V. Subbarao, médecin au Rajiv Gandhi Institute for Medical Sciences, dans l'Andhra Pradesh.

Des mesures insuffisantes pour la population

Si les autorités conseillent de ne pas sortir en journée et distribuent du thé et de l'eau, la population reste désarmée. Comme il fait trop chaud dans les habitations de fortune, des centaines de personnes préfèrent dormir dehors, sur les trottoirs ou sous des ponts, plutôt que dans des bâtiments préfabriqués devenus asphyxiants. The Hindustan Times rapporte le témoignage de Munir Ali, un ouvrier de 54 ans.
Dès que sa journée se termine, à 17 heures, il se dépêche d'aller réserver une place le long d'un périphérique : "A 21 heures, toute la route est occupée par des gens. Bien qu'il y ait trois abris dans la zone, avec ces températures, il devient très difficile de dormir à l'intérieur des cabines en métal. C'est suffocant et il fait vite très chaud. Dormir dehors est une bien meilleure option."
Pour les 2/3 des indiens qui ont l'électricité, la climatisation est utilisée massivement mais l'offre est insuffisante pour répondre à ces pics de consommation, ce qui entraîne des coupures d'électricité pendant plusieurs heures pour des milliers de foyer.

Comment expliquer cette vague de chaleur exceptionnelle ?

Rappelons que le mois de mai est synonyme de vague de chaleur en Inde, mais c'est bien la gravité du phénomène qui pose question. Devant de telles températures, le réchauffement climatique est bien sûr montré du doigt, c'est un facteur aggravant pour Benjamin Cook, un climatologue de la NASA. Cependant, il n'est pas possible de savoir dans quelle mesure le réchauffement climatique peut influer sur cet épisode caniculaire. Toutefois, les prévisions montrent que l'Inde devrait être de plus en plus largement affectée par ces canicules, comme l'indique le bureau d'études Verisk Maplecroft.Selon Météo-France, cette canicule devrait persister jusqu'au samedi 30 au moins sur les régions du centre et de l'est du pays. L'arrivée attendue de la mousson dans le sud du pays vers le 1er juin et sa progression jusqu'aux contreforts himalayens, devrait rafraîchir progressivement tout le pays.

Une amplitude thermique record

Dans le même temps, un contraste de températures exceptionnel a été observé le week-end du 24 mai sur la Terre. Alors qu'il a fait 50 °C au Pakistan samedi 23 mai, le mercure indiquait -80,1 °C à Vostok en Antarctique, le même jour ! L'amplitude thermique est ainsi de 130 °C !
Alors qu'une partie de l'Asie centrale souffre de températures bien trop élevées, la station russe de Vostok, enregistre l'un des mois de mai les plus froids jusqu'à ce jour.

Un OGM peut en cacher un autre



DES CRYPTO-OGM dans nos champs? Fin mars, neuf associations ont déposé un recours devant le Conseil d'Etat afin d'obtenir un moratoire sur les variétés rendues tolérants aux herbicides (VrTH). Problème, elles ne sont pas considérées comme des OGM, du fait qu'elles sont obtenues par mutagénèse, et non par transgénèse.
«Nous sommes dans la même situation qu'en 1998», haute époque de la lutte contre les OGM, estime Patrick Rivolet, porte-parole de l'Appel de Poitiers [1]. Cette fois-ci, il ne s'agit pas de plantes transgéniques, mais de variétés obtenues par mutagénèse, les VrTH.
En bref, les mutations sont provoquées non pas de manière ciblée comme avec les OGM «classiques», mais de manière aléatoire par un traitement physique ou chimique. Le caractère d'intérêt, en l'occurrence une tolérance à un herbicide, est ensuite sélectionné parmi les divers mutants obtenus au hasard.
Or dans la législation européenne sur les OGM, la mutagénèse fait l'objet d'une exemption –avec une autre technique, celle de la fusion cellulaire. Dès lors, elle n'est pas concernée par la directive n°2001/18 relative à la dissémination volontaire d'organismes génétiquement modifiés dans l'environnement.
Bilan: les variétés VrTH ne sont pas considérées comme des OGM, et ne sont pas régulées comme telles. Pourtant, les risques seraient tout aussi importants, craignent plusieurs associations, qui s'en inquiètent depuis 2010.
Des «éponges à pesticides» Dans une tribune publiée le 20 mars dans le quotidien Libération, 44 personnalités scientifiques et associatives les qualifient de «véritables éponges à pesticides». Ce qui semble bien peu compatible avec les objectifs affichés du plan Ecophyto, dont la version remaniée prévoit de réduire l'usage de pesticides de 50% d'ici 2025. Comme pour leurs cousins OGM, les experts évoquent des risques de contamination génétique de l'environnement, et d'expansion des adventices résistantes. Les VrTH «échappent à toute évaluation sur l'environnement, la santé, à toute obligation d'étiquetage, de traçabilité et d'information des utilisateurs et des consommateurs», déplorent-ils.
C'est avec le tournesol que la technique s'est d'abord fait connaître, avec la variété Express'Sun de Pioneer. Pour Inf'OGM, «il est extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible, de connaître les surfaces cultivées avec ces variétés mutées. En 2013, 20% des cultures de tournesol étaient déjà rendues tolérantes aux herbicides. Le ministère de l'agriculture, lui, nous a précisé que 17.000 hectares de colza [Clearfield de BASF, ndlr] et 110.000 hectares de tournesol rendus tolérants à un herbicide ont été semés en 2014, sans vouloir nous préciser ses sources» [2].
«Si le colza explose de la même façon que le tournesol, nous serons face à un dossier que plus personne ne pourra maîtriser: nous sommes sciemment en train de fabriquer du risque», juge Patrick Rivolet. Les vifs débats sur les OGM nous l'ont appris: le colza, dont la graine, légère, se disperse au loin, se croise facilement avec d'autres brassicacées (moutarde des champs, ravenelle, rapistre, etc.), au risque de voir la mutation fuiter massivement dans l'environnement.
Après «avoir rencontré les ministères de l'agriculture et de l'écologie à huit reprises ces deux dernières années», les associations ont envoyé mi-décembre 2014 un courrier au premier ministre Manuel Valls. Sans réponse: lors d'un rendez-vous mi-mars, son cabinet affirmait même ne pas en avoir eu vent, «une stratégie d'enfarinage», grince Patrick Rivolet.
Dès lors, les neuf associations [3], sous l'égide de l'Appel de Poitiers, ont déposé fin mars un recours devant le Conseil d'Etat pour absence d'évaluation des VrTH, réclamant «un moratoire immédiat» pour la vente et la mise en culture du colza issu de ces variétés. Interrogé sur l'argumentaire juridique d'une telle demande, Patrick Rivolet évoque notamment l'«incohérence» avec la législation européenne sur les semences, qui impose de prouver l'absence de risque pour toute nouvelle variété.
Interrogé sur les raisons de ce blocage, le porte-parole de l'Appel de Poitiers considère que Matignon «ne veut pas arbitrer entre les ministères de l'agriculture et de l'écologie». Si ce dernier «prend en compte nos arguments», le premier y serait bien moins réceptif. «Le lobby des phytosemenciers a fait son boulot», ajoute-t-il.
Suite aux diverses réunions avec les ministères, ceux-ci auraient saisi le Haut conseil des biotechnologies (HCB) et l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), affirme Patrick Rivolet. En 2011, une expertise collective du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et de l'institut national de la recherche agronomique s'était montré pour le moins réservé face aux VrTH.
[1] Lancé en juin 2012 par 16 associations, l'Appel de Poitiers est un collectif visant à protéger les pollinisateurs et la biodiversité, à changer les pratiques agricoles et à faire reconnaître les droits des paysans.
[2] Selon des chiffres publiés en décembre 2014 par le ministère de l'agriculture, le colza est cultivé sur 1,5 million d'hectares, le tournesol sur 658 000 hectares.
[3] Ces associations sont Les Amis de la Terre, la Confédération paysanne, le Collectif vigilance OGM de la Charente, Vigilance OGM 33, Nature & Progrès, le Réseau semences paysannes, le Comité de soutien aux faucheurs volontaires du Maine et Loire, OGM dangers et Vigilance OG2M.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbs@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maitrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au
(0779)15.09.25.

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

SOS

Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.

Tél. : 0781509853
CCP N° 170 280 10 clé 90.

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**
Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,
Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara

AVIS DE RECHERCHE



Liyani Ibrahim (malade mental 100 %), né en 1956 à Tizi Ouzou, habitant à Kouba, disparu le 29 mars 2015, et n'a donné aucun signe.
Toute personne l'ayant vu, prière de contacter sa famille au (0771) 94.93.28 ou le commissariat le plus proche.

À LOUER

Local de 150 m2, trés bien située place centrale du 1er-mai (Alger-centre) pouvant s'apprêter aux activités de : fast-foods - Boulangerie et autres prestations.

Tél : 0542 82 71 41.

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Vend

Locaux 250 m2 acte conv. activité commerce show-room, à Batna

Tél : (0790).90.73.83

Vend

Vends dans W. d'Alger, Bordj-El Bahri, prés de l'ex-Enita, lotissement calme, terrains avec acte de 528+304 m2

Tél : (0773).55.80.85

VEND

Particulier vend F3 au rez-de-chaussée cité des Annassers 02 Kouba

N° Tél. : (0778) 20.51.20

Vente

appartement F5 105 m2 à Blida, Bougara cité Dallas

Tel : 0770.38.63.39

Anniversaire



A notre adorable

Ismahan

A l'occasion de ton premier anniversaire, célébré vendredi 29 mai 2015, ton papa Tayeb, ta maman Souhila ainsi que les familles Talhi et Bouzenad te souhaitent longue vie, beaucoup e bonheur et un avenir radieux. Nous t'aimons petite princesse Ismahan

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

Location

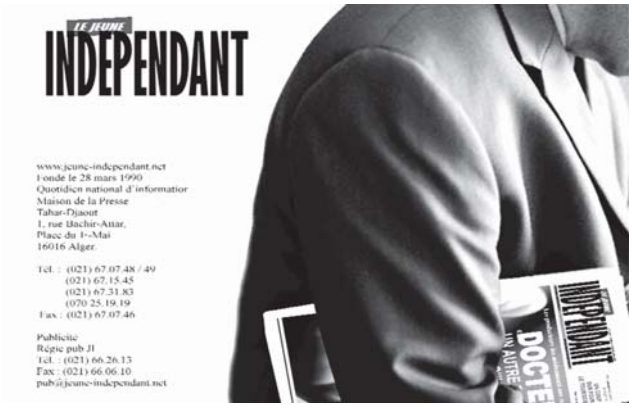
Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

(0560) 69.59.54



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Manquer de sommeil augmente l'appétit



Dormir insuffisamment par rapport à ses besoins physiologiques pendant plusieurs jours, voire plusieurs mois, a de multiples incidences. Notamment, le manque de sommeil augmente l'appétit (ce en raison de l'augmentation de la sécrétion d'une hormone, la ghréline). La privation chronique de sommeil diminue la vigilance, l'humeur et la motivation ; elle augmente les risques de blessure, d'accident et de conflit.

Risques Trop de sport



CHEZ L'ENFANT

Chez l'enfant en croissance, l'attention doit être tout particulièrement portée sur les risques de surmenage des cartilages de croissance (épiphysaires et apophysaires) encore appelés ostéochondroses, beaucoup plus fréquents que les lésions ligamentaires, musculaires ou tendineuses, retrouvées chez l'adulte.

Arthrose

La pratique sportive intensive et plus particulièrement pour certains sports (football, hockey, tennis) est à risque arthrogène notamment après la survenue d'un premier accident (par exemple rupture du ligament croisé antérieur du genou) ou dans le cas d'anomalies morphologiques.

L'activité physique modérée peut avoir un effet bénéfique sur l'arthrose : bien adaptée à chaque individu, elle améliore en effet les capacités fonctionnelles et diminue les douleurs associées à la maladie.

CHEZ LA FEMME

Une pratique intensive peut provoquer des troubles du cycle chez la femme : retard pubertaire, insuffisance lutéale ou cycles anovulatoires

Stress

Une pratique trop plus intensive peut rendre les sportifs plus anxieux et plus fragiles.

Addiction

Des travaux récents ont estimé à 4 % environ, dans la population sportive générale, la proportion de sujets susceptibles de « glisser » vers l'addiction. Une addiction dépendant du type de sport, du niveau de pratique, de l'environnement socio-familial

•Les hommes sont plus concernés par le phénomène d'addiction.

•Le niveau de pratique, l'environnement socio-familial ou la recherche de sensations sont des facteurs amplifiant ou limitant cette vulnérabilité.

•Les sports les plus concernés sont la course de fond, le marathon et le body building

Comment surmonter le stress quand on est diabétique ?



• Accepter sa maladie est un élément fondamental permettant à la personne diabétique de se sentir mieux : Les personnes qui acceptent leur maladie maîtrisent mieux leur diabète
• Ne pas s'opposer à sa maladie diabétique et ne pas vivre contre son diabète : Accepter de vivre avec et non contre sa maladie
• Exprimer l'anxiété et la colère ressenties vis à vis de cette maladie chronique et de ses contraintes . Certaines personnes refoulent ses sentiments, situation pouvant aggraver le stress car il est plus sain d'exprimer sa colère
• S'impliquer dans une association
• Ne pas vouloir être trop parfait et penser prendre le contrôle total de sa maladie : Une attitude trop perfectionniste peut perturber la qualité de vie et provoquer une dépression à type d'épuisement qui aggraverait le diabète.
• Avoir une relation de confiance avec le médecin qui prend en charge la maladie...
• Prendre l'avis d'un « psy » peut être utile et permettre de mieux vivre avec la maladie.

EST-IL MALSAIN DE BOIRE DU JUS D'ORANGE LE MATIN À CAUSE DE L'EFFET QUE POURRAIT AVOIR SON ACIDE SUR UN ESTOMAC VIDE ?

L'estomac lui-même produit des acides. Si vous n'avez pas de problèmes d'estomac, cela n'a pas d'importance que vous buviez un jus d'orange le matin. Boire du jus le matin est un bon choix car c'est aussi une bonne source de vitamine C, thiamine, pholate et potassium. Les hydrates de carbone vous donnent également de l'énergie pour commencer la journée et le jus vous donne du liquide. Une chose à ne pas oublier cependant est que le jus d'orange, comme d'autres aliments et boissons acides dans notre alimentation, peut chez les personnes sensibles et dans certaines circonstances (par ex. : une plus grande fréquence d'exposition à des aliments et/ou boissons acides) causer l'érosion des dents. Pour cette raison, il est conseillé d'éviter les grignotages fréquents et la prise à répétitions d'aliments et de boissons acides durant la journée, en limitant leur consommation de préférence aux repas principaux et de se laver les dents au moins deux fois par jour en utilisant un dentifrice au fluor. Il a été dit que laver les dents juste après avoir consommé un aliment ou une boisson acide devrait être évité car cela peut mener à une usure des dents due au fait de brosser les dents en présence d'acide.



Tajine de keftas de sardine

Ingrédients

1 kg de sardines
3 belles tomates
1 càs de tomates concentrées
coriandre (fraiche : pour la sauce et pour le poisson)
2 gousses d'ail
60g de riz (dont 3 belles cuillères à soupe seront prélevées à mi-cuisson)
Sel, poivre, cumin, safran, piment doux.

Préparation

Tout d'abord, cuire le riz, sans oublier de prélever à mi-cuisson 3 belles càs.

Vider et laver le poison, le tailler en filet et enlever l'arrête centrale, puis enlever la peau et récuperer la chair du poisson.

Mixer la chair du poisson avec une gousse d'ail. Ajouter des brins de coriandre ciselés, du sel, poivre, cumin, et 3 belles cuillères à soupe de riz (prélevé à mi-cuisson de façon à ce qu'il continue de cuire par la suite et que les keftas de poisson restent parfaitement formées durant la cuisson).



Mélanger le tout.

Dans un tajine, (ou tout autre plat allant sur le feu !!! casserole, cocotte, etc...), faire la sauce tomate en rapant ou mixant les tomates sans la peau, avec les tomates concentrées, une gousse d'ail rapée, la coriandre et les épices : sel, poivre, cumin, safran et piment doux. Faire suer quelques minutes puis ajouter un grand verre d'eau.

Laisser mijoter 10 mn.

Pendant ce temps, former des boulettes avec la chair de poisson et les faire cuire dans la sauce pendant 40mn.

Prélever un peu de sauce et l'ajouter au restant du riz, chauffer quelques instants, et le dresser en timbale sur des assiettes.

Recette Gâteau en pâte d'amande

Ingrédients

250g de pâte feuilletée
100g de pâte d'amande
100g d'amandes effilées
1 jaune d'œuf

Préparation

Abaissez la pâte feuilletée en un grand rectangle d'épaisseur de 3mm, garnissez cette abaisse de pâte d'amande et faites la rouler sur la pâte d'amande. Mettez ce rouleau au frais 20 minutes.

Coupez cette pâte en petits rectangles, enduisez les de jaune d'œuf et y mettez l'amandes effilées.

Faites cuire au four moyen jusqu'à ce qu'ils soient bien dorés.

Servir froid



L'HUILE D'ARGAN : *des vertus anti-âge pour lutter contre le vieillissement de la peau*



L'intérêt de l'huile d'argan réside dans :

- Sa richesse en vitamines E qui lui confère d'excellentes propriétés anti-oxydantes, essentielles pour lutter contre le vieillissement.
- Sa teneur en insaponifiables (composé que l'on trouve également dans l'huile d'avocat) qui lui confère des propriétés restructurantes.

L'huile d'argan est la seule huile à offrir cette double action restructurante et anti-oxydante.

Pour toutes les peaux

Une huile d'argan pure à la composition naturelle est adaptée et convient à tous types de peaux. Qu'elle soit grasse, sèche ou fragile. Celle-ci est même recommandée pour les peaux très sensibles. Les peaux matures apprécieront sont effet rajeunissant. Les teints ternes et fatigués se verront ravivés et nourris. Les peaux abimées seront réparées. Cette huile conviendra quelle que soit la couleur de votre peau.

Une crème hydratante pour le corps

Pour hydrater et adoucir la peau, l'huile d'argan est idéale grâce à sa haute teneur en vitamine E et en acides gras. Non grasse, elle pénètre rapidement dans la peau, la laissant douce et souple dès la première application. Naturelle, elle n'irrite pas la peau, bien au contraire. Vous pouvez sans problème troquer vos tubes de crèmes hydratantes contre un flacon d'huile d'argan.

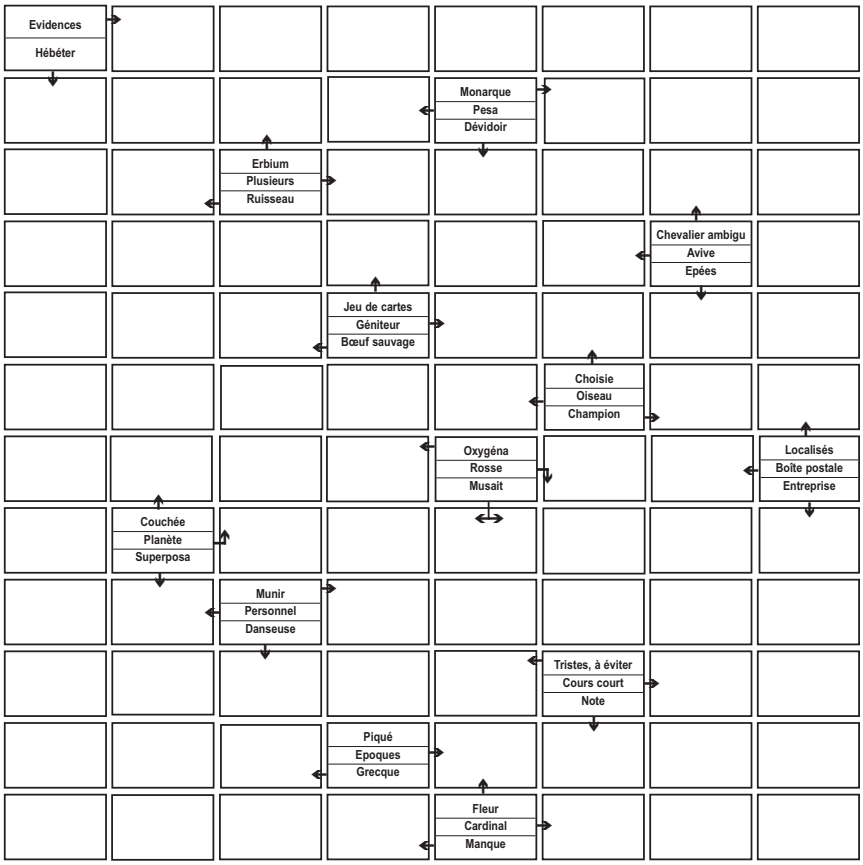
Chaque jour ou plusieurs fois par semaine, hydratez votre corps au sortir de la douche ou du bain par exemple à l'aide de seulement quelques gouttes d'huile d'argan.

Un anti-âge naturel

Riche en antioxydant, l'huile d'argan agit comme un véritable produit anti-âge naturel. Sur le court et le long terme, elle réduit l'apparition des rides et ridules, redonne souplesse et élasticité à la peau du visage et du cou. Appliquée au quotidien, l'huile d'argan hydrate la peau et ralentit son vieillissement tout en contribuant à maintenir l'équilibre de l'épiderme.

Massez donc votre visage et votre cou à l'aide de quelques gouttes d'huile d'argan tous les soirs avant d'aller vous coucher.

Mots fléchés n° 1404



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1403

Horizontalement

- BRASSER
DAINE - VA
ELANCE - I
MI - ESSOR

OSEE - SUE
REG - TES -
ARASE - TA
LARVES - V

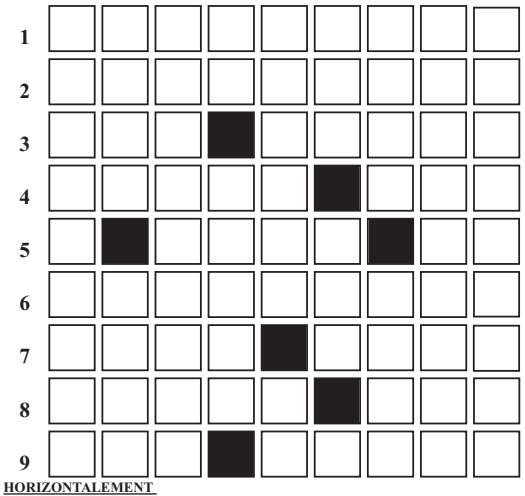
I - DE - OBI
SU - LEURS
ETATS - IE
REMETTES

Verticalement

- DEMORALISER
BALISERA - UTE
RIA - EGARD - AM
ANNEE - SVELTE

SECS - TEE - EST
S - ESSE - SOU - T
EV - OUST - BRIE
RAIRE - AVISES

Mots croisés 9/9 n° 1404



HORIZONTALEMENT
1. Incroyables - 2. Demeurer ferme et constant - 3. Gendre du Prophète - Petit pied - 4. Souhaiter - Cri d'assaut - 5. Passé sous silence - Ingurgité - 6. Indéchiffrable - 7. Poèmes - Nirvâna - 8. Superposée - Produit de mer - 9. Quart chaud - Doctrine.

VERTICALEMENT
1. Dispersé - 2. Fendu - Réserve de pis - 3. Caractère léger - 4. Face de dé - Envoyée - 5. Récupéré - Agent de liaison - 6. Salut romain - Textuellement - 7. Sans bavures - Vent froid - 8. Bouleversées - 9. Erotique.

SOLUTION N°1403

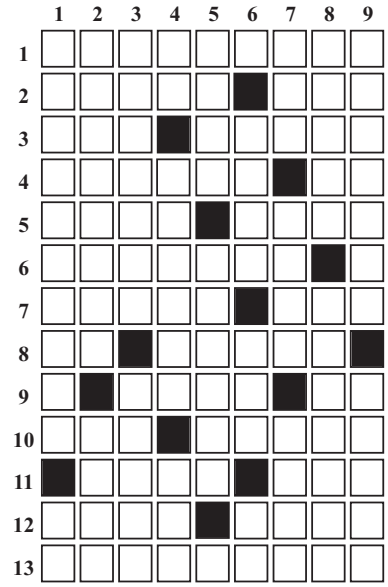
HORIZONTALEMENT

APOCOPEES
PLEONASME
PEUT - TOP -
ENFIN - PIE
TU - LABELS
EMPLIR - AC
N - ROSIS - A
CAIN - DEAL
EUS - FESSE

VERTICALEMENT

APPETENCE
PLENUM - AU
ŒUF - PRIS
COTILLON -
ON - NAIS - F
PAT - BRIDE
ESOPE - SES
EMPILA - AS
SE - ESCALE

Mots croisés 9/13 n° 1403



HORIZONTALEMENT
1. Faire des remarques sur un texte - 2. Ennuis - Il reçoit le boulin - 3. Ville française - Aspiras - 4. Ions - Contre - 5. Jeu de hasard - Roi légendaire athénien - 6. Tomber en ruine - 7. Pas autrement - Personnels - 8. Note de musique - Gâteau sec - 9. Monnaie - Petit cube - 10. Banni de certains régimes - Bondit - 11. Colline - Pièce étanche - 12. Grand arbre - Morceaux de mur - 13. Propagande.

VERTICALEMENT
1. Courses bruyantes et tumultueuses - Sur une partition - 2. Drame lyrique religieux - Non blanchi - 3. Plat de viande - Métal dense - 4. Possessif - Apprenti matelot - Si important - 5. Elle porte la culotte - Quantité de papiers - 6. Epointée - Pièce vestimentaire féminine - Ordinateur personnel - 7. Camelote - Claire-voie en amont d'une vanne - Erodai - 8. Voiture pour la casse - Alourdissant - 9. Eprouves - Compacte.

SOLUTION N° 1403

HORIZONTALEMENT

ANTIMITES
BAROUF - PU
SPA - TSARS
EPICE - QI -
NANA - RUSH
C - ENFUI - Y
EH - COBAYE
SAFARI - ON
- VOL - SAGE

ARRET - GI -
BEA - GRISE
B - GAVER - U
EDEN - GAIS

VERTICALEMENT

ABSENCES -
ABBE
NAPPA - HAVRE -
D
TRAINE - FORA-

GE
IO - CANCALE -
AN
MUTE - FOR -
TGV -
IFS - RUBIS - REG
T - AQUIA -
AGIRA
EPRIS - YOGIS - I
SUS - HYENE -
EUS

soduku 133

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

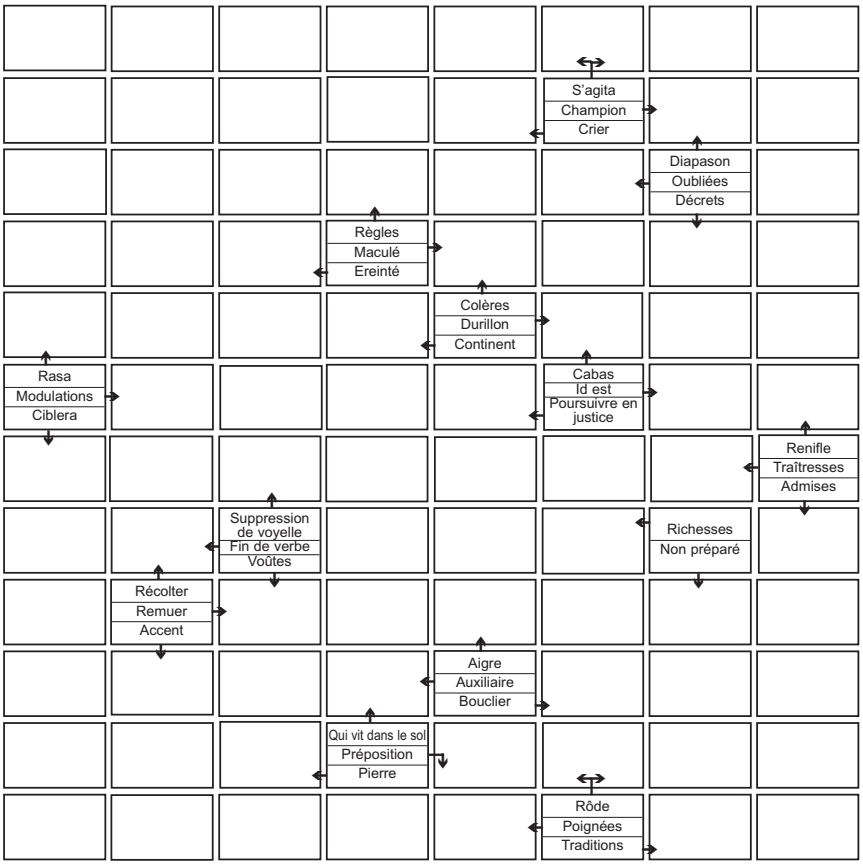
		5	1		4		6	
				8	3			7
	3		7			4		2
6				4		7		
2	7						5	1
		9		7		2		
1		7			9		8	
9			2	3				
	4		8		7			6



Solutions

4	6	5	7	1	2	8	3	9
3	7	8	6	9	4	2	5	1
2	9	1	5	8	3	6	7	4
9	8	4	1	3	6	7	2	5
7	3	6	2	5	9	4	1	8
1	5	2	4	7	8	3	9	6
6	2	3	9	4	5	1	8	7
5	4	7	8	2	1	9	6	3
8	1	9	3	6	7	5	4	2

Mots fléchés n° 1477



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1476

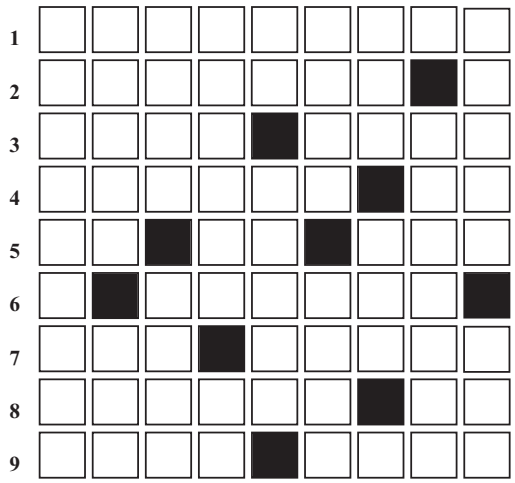
Horizontalement

– SENTIER
FORE – NUE
AURES – SI
BRESIL – N
RIS – GAVE
IR – ONDE –
CACHE – LC
ASIR – CLE
T – GENRES
IDA – OUIS
OURS – ETE
NOEUD – ES

Verticalement

– FABRICATION
SOURIRAS – DUO
ERRES – CIGARE
NEES – OHRE – SU
T – SIGNE – NO – D
IN – LAD – CRUE –
EUS – VELLEITE
REINE – CESSES

Mots croisés 9/9 n° 1477



HORIZONTALEMENT
1. Métier libéral – 2. Ramène à la vie – 3. Rendu sans éclat – Coin doux – 4. Roches siliceuses – Parfois pronom – 5. Titane – Branché – Parcourut – 6. Rossés – 7. Canton suisse – Battit – 8. Arbrisseau à fleurs – Personnel – 9. Elle fait l'affiche – Certaine.

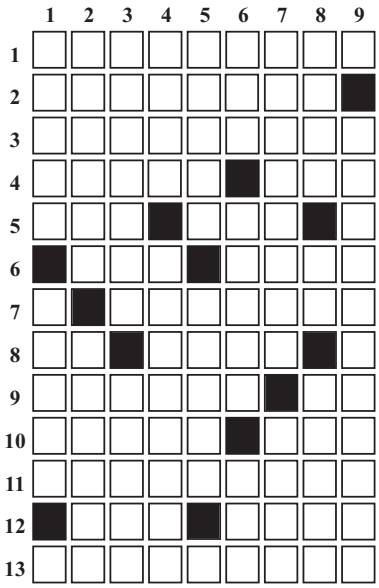
VERTICALEMENT
1. Propriétaires d'un navire – 2. Résisté – Il suit la tétée – 3. Palpa – Dégénéra – 4. Enseigna – Fin de verbe – 5. Condition – Pénètre – 6. Monceau – Déformé – 7. Propre – Bouquinés – 8. Achever avec succès – 9. Liquident – Bière anglaise.

SOLUTION N° 1476

HORIZONTALEMENT
AMULETTES
PANAMA – NA
PR – MURETS
ERMITAGE –
NAIN – SORT
D – SET – URE
ILE – HATER
CORNER – ER
ETAI – ANSE

VERTICALEMENT
APPENDICE
MARRA – LOT
UN – MISERA
LAMINE – NI
EMUT – THE –
TARAS – ARA
T – EGOUT – N
ENTERREES
SAS – TERRE

Mots croisés 9/13 n° 1477



HORIZONTALEMENT
1. Rejoindre – 2. Cupidités – 3. Légère et floue – 4. Esclave grec – Tonus – 5. Napperons – Terrain – 6. Possessif – Service d'urgences – 7. Jours – 8. Cale – Attachée – 9. Débris – 10. Faire du tort – Endosse – 11. Place déterminée – 12. Ecole de cadres – Vocifère – 13. Chevaux de bataille.

VERTICALEMENT
1. Kidnappés – Narine de cétacé – 2. Gobes – Nettoyée – Tambourines – Rois de la savane – 4. Allure de cheval – Ensemble des personnels – 5. Signes de jubilation – Mangeuses de laine – 6. Balle imparable – Grivoises – Pas ailleurs – 7. Groupement humain – Génitrice – 8. Crochet de boucherie – Note de musique – Se plaindre – 9. Essuyées.

SOLUTION N° 1476

HORIZONTALEMENT
CASSOULET
OLE – USITE
NEVA – INNE
SRILANKA –
ET – ALES – P
REFILE – DO
VERNISSEE
A – ASA – ART
TRI – NON – E
OO – ACIDES
ISOLES – IS
RIRE – OCRE
ERE – ONDES

VERTICALEMENT
CONSERVATOIRE
ALERTEE – ROSIR
SEVI – FRAI – ORE
S – ALAINS – ALE –
OU – ALLIANCE – O
USINEES – OISON
LINKS – SAND – CD
ETNA – DER – EIRE
TEE – POETESSES

soduku 206

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

		4	8		2			
		1				3		5
2	3					4		
9			6		4			
	2				3		8	
3			2	5				6
	6	7					5	
				4		1		2
	4				5		3	

SOLUTIONS

4	8	2	6	3	9	7	1	5
1	7	6	4	5	8	9	2	3
5	3	9	7	2	1	6	4	8
2	1	4	8	7	6	5	3	9
6	5	8	3	9	2	1	7	4
7	9	3	5	1	4	2	8	6
9	4	7	1	8	5	3	6	2
8	2	1	9	6	3	4	5	7
3	6	5	2	4	7	8	9	1

LE JEUNE INDEPENDANT

LE JEUNE INDEPENDANT EST DESORMAIS DISPONIBLE SUR VOS SMARTPHONE. TELECHARGER NOTRE APPLICATION ANDROID SUR GOOGLEPLAY



KIOSCOM
Lisez INDEPENDANT
Sur : www.kioscom.com
Google play App Store
contact@kioscom.com

TF1

20:55 Le grand concours



Père et restaurateur des lettres, roi chevalier, guerrier... François Ier est une image incontournable de la Renaissance. On lui doit les somptueux châteaux de Chambord et de Fontainebleau. Pour faire la part des choses entre mythe et réalité et déterminer si ce portrait flatteur est conforme à l'histoire, ce numéro lève le voile sur la personnalité et le rôle de François Ier. Après avoir mis en lumière l'influence de la mère du roi, Louise de Savoie, Franck Ferrand revient sur l'affaire du camp du Drap d'or, la rencontre diplomatique qui se déroula entre François Ier et Henri VIII d'Angleterre du 7 au 24 juin 1520. Enfin, le massacre des Vaudois, un événement tragique du règne de François Ier que l'Histoire a préféré passer sous silence, est ...

CANAL+

20:58 The Two Faces of January



En 1962 à Athènes, Rydel, étudiant américain bilingue, gagne sa vie en organisant des visites touristiques, sans oublier d'arnaquer certains de ses clients. Il croise bientôt le chemin de Chester et Colette MacFarland, un couple de touristes américains aisés. Aussitôt séduit par Colette et fasciné par son époux, il se rapproche rapidement d'eux. Tout bascule quand Chester, au cours d'une bagarre, tue accidentellement un homme venu collecter une dette. Rydal, témoin de l'affaire, devient son complice et aide le couple à se cacher.

M6

20:55 Hawaii 5-0 : Ike Hanau



L'une des amies proches de Lou, Diane Maxwell, est tombée d'une falaise en faisant son jogging. Rapidement, Lou soupçonne le mari de la victime, Clay, d'avoir tué sa femme. Il demande alors à McGarrell de l'aider. De son côté, Williams enquête sur le meurtre de Glen Hurd, un agent de location retrouvé mort une balle dans la poitrine dans l'un des appartements qu'il loue. Mais alors qu'il ramène le corps à la police avec Rollins, l'ascenseur se bloque.

france 2

20:47 Auxerre (L2) / Paris-SG (L1)



Vainqueur de la coupe de la Ligue, et sacré champion de France, le PSG emmené par Thiago Silva espère réaliser un triplé inédit en remportant la coupe de France. Les hommes de Laurent Blanc sont largement favoris face à Sébastien Puygrenier et ses coéquipiers de l'AJ Auxerre pensionnaires de Ligue 2. Pour autant, les Bourguignons s'avanceront sur la pelouse sans pression, avec l'objectif de réaliser le match parfait pour espérer créer l'exploit face aux Parisiens. Après avoir éliminé Guingamp, le tenant du titre, au tour précédent, l'AJA a démontré qu'elle était capable de ...

france 3

20:50 Un parfum de sang



Coup de tonnerre dans le petit monde du parfum de Grasse. La maison Versini a fait appel à un inconnu pour diriger les créations de cette entreprise familiale. La tâche est rude pour le nouveau jeune maître nez, Abdel Daral. Major de son école de parfumerie, il doit faire face au scepticisme ambiant. Tout se complique quand Henri Lombard, le directeur, est retrouvé assassiné dans un champ de fleurs.

TV5MONDE

21:00 L'ombre d'un doute



Père et restaurateur des lettres, roi chevalier, guerrier... François Ier est une image incontournable de la Renaissance. On lui doit les somptueux châteaux de Chambord et de Fontainebleau. Pour faire la part des choses entre mythe et réalité et déterminer si ce portrait flatteur est conforme à l'histoire, ce numéro lève le voile sur la personnalité et le rôle de François Ier. Après avoir mis en lumière l'influence de la mère du roi, Louise de Savoie, Franck Ferrand revient sur l'affaire du camp du Drap d'or, la rencontre diplomatique qui se déroula entre François Ier et Henri VIII d'Angleterre du 7 au 24 juin 1520. Enfin, le massacre des Vaudois, un événement tragique du règne de François Ier que l'Histoire a préféré passer sous silence, est décrypté.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:24	12:26	16:18	19:45	21:22
CONSTANTINE	03:31	12:31	16:21	19:48	21:24
ALGER	03:43	12:45	16:36	20:03	21:41
OUARGLA	03:57	12:36	16:17	19:42	21:10
CHLEF	03:54	12:52	16:42	20:09	21:44
MOSTAGANEM	04:00	12:57	16:46	20:13	21:48
ORAN	04:04	13:00	16:49	20:15	21:50

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5184 - SAMEDI 10 CHAABANE 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	max.	min.
Alger	25°	16°
Oran	28°	15°
Constantine	29°	13°
Ouargla	39°	21°

PARTENARIAT AVEC RENEVE MONACO ET LESMILLS

Un investissement au service du bien-être et de la remise en forme

Bien-être et remise en forme. Ce sont là deux concepts sur lesquels s'est basé un investisseur algérien, en partenariat avec deux franchises internationales, pour lancer une structure qui a pris ses quartiers au centre commercial et de loisirs de Bab-Ezzouar.



DR

Fruit donc d'un partenariat contracté entre Mohamed Belmehdi, un investisseur algérien, et les deux franchises internationales Reneve Monaco et Lesmills, le Wellfit Club, le centre dédié aux soins esthétiques, bien-être et fitness a été inauguré, officiellement, dimanche dernier au centre commercial et de loisirs de Bab Ezzouar, en présence de nombreux journalistes venus s'informer sur ce véritable joyaux des nouvelles technologies au service du bien-être et de la remise en forme. D'une superficie de 914 m², le centre est composé d'un seul plateau comprenant une zone de nutrition et diététique sous l'accompagnement d'un médecin diététicien et une zone dédiée à l'énergie, au mouvement et au fitness, avec des activités de sport collectif entraîné par les dernières chorégraphies et musiques de la marque LESMILLS. Le centre introduit en Algérie les meilleurs protocoles de soins esthétiques appliqués et les dernières technologies (radio fréquence, ultrason, «mesoporation» et «électroporation», ultrason cavitation) associés à des cosmétiques BIO. Les journalistes ont bénéficié d'une visite guidée où ils ont reçu toutes les explications concernant le fonctionnement de ce centre, fruit d'un investissement en partenariat avec les deux franchises citées plus haut Mohamed Belmehdi, le promoteur de ce projet, était d'ailleurs très ravi de présenter aux journalistes présents les différentes facettes de ce centre qui regroupe en son sein les activités de soin esthétique, la remise en forme et le fitness. Pour Belmehdi, le club WELLFIT est à la pointe de la technologie pour satisfaire ses clients, avec des concepts innovants en esthétique appliquée, en fitness et en nutrition. Selon lui, l'ambition du club est de promouvoir un mode de vie sain, pour être en bonne santé et bien dans sa peau, en introduisant des concepts et technologies de dernière génération qui feront la différence sur 3 axes complémentaires (beauté et bien-être, sport et un accompagnement sur le plan nutritionnel).

Pour la réalisation des bilans, le leader mondial de «l'impédancemétrie In Body» utilise un équipement de toute dernière génération. Le matériel permet d'établir la composition corporelle exacte du corps humain, en faisant passer un courant de très faible intensité à travers le corps et mesurera plus de 50 paramètres en moins d'une minute.

D'après le promoteur du projet, l'excellence de la marque RENEVE se caractérise par l'association synergique des cosmétiques contenant des principes actifs naturels de haut niveau et des technologies dérivées de la médecine esthétique.

A. T.

Le réseau Mobilis disponible dans le métro d'Alger

MOBILIS a le plaisir d'annoncer la disponibilité de sa couverture réseau sur toute la ligne du métro d'Alger. Le coup d'envoi officiel de la mise en service de la téléphonie mobile dans le métro d'Alger a été donné ce jeudi 28 mai 2015, lors d'une cérémonie organisée au niveau de la bouche du métro de la Grande poste par le ministre des Transports, Boudjema Talai.

Ce nouvel équipement a pour but l'amélioration de la prestation de service aux voyageurs et de rendre leur voyage plus agréable, en offrant aux usagers du métro, la possibilité d'utiliser tous les services de la téléphonie mobile, voix, SMS et navigation internet sur le réseau 3G++ de Mobilis.

Par cette nouvelle réalisation qui s'ajoute aux différents projets réalisés dans le secteur des transports, tels que le lancement du wifi dans les taxis et dans les bus de l'ETUSA, Mobilis se rapproche encore plus du citoyen en mettant à sa disposition toutes les facilitations techniques pour que l'utilisation des TIC soit plus accessible à n'importe quel moment de la journée, et en toute mobilité.

EXAMENS PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ À MÉDÉA

1 400 fonctionnaires du secteur concernés

LES ÉPREUVES du concours de promotion au choix concernant les agents des corps médical et paramédical se dérouleront à partir de la semaine prochaine, conformément à un calendrier établi par le service de la gestion des ressources humaines de la direction de la santé et de la population de la wilaya de Médéa. On indique auprès du même service que pour 1 400 postes à pourvoir, il a été enregistré 1 323 candidatures d'agents paramédicaux dont les dossiers répondent aux conditions exigées en la matière et qui vont pouvoir prendre part aux épreuves du concours ouvert au titre de l'exercice 2015. Unique dans le genre, l'opération permettra aux agents ayant obtenu une note moyenne égale ou supérieure à 10/20 de bénéficier de la transformation des postes budgétaires qu'ils occupent. Pour donner plus de chance aux agents concernés, il est prévu l'organisation d'une session normale qui aura lieu le 30 mai et une session de rattrapage le 6 juin pour les candidats qui n'auront pas pu y participer pour des raisons liées à des contraintes de garde ou autre, est-il encore précisé. Egalement concernés par l'opération, 348 médecins et spécialistes vont pouvoir participer aux épreuves du concours pour briguer des postes de médecins-chefs et de spécialistes en chef. En outre, le concours englobe d'autres corps tels que biologistes, psychologues et administrateurs de la santé publique. Contrairement au concours afférent aux paramédicaux qui se déroulera au niveau local, celui concernant le corps médical aura lieu à l'Institut national de formation supérieure paramédicale de Hussein-Dey, alors que les épreuves concernant les administrateurs se dérouleront à l'Ecole nationale de management et de gestion de la santé.

De notre correspondant,
Nabil. B

LA COURSE À LA SUCCESSION EST OUVERTE

Bensalah démissionne de la tête du RND

ABDELKADER Bensalah a annoncé, avant-hier, sa démission de son poste de secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND) dans une lettre publiée sur le site du parti. Dans cette lettre adressée aux responsables et aux militants du parti, Bensalah a expliqué s'être longuement entretenu avec les militants et responsables du RND et avoir mûrement réfléchi avant de prendre la décision de quitter son poste à la tête du parti. Pour Bensalah, «intérêt du parti est au-dessus de celui des personnes et l'intérêt de la nation est au-dessus de tous «, tout en insistant sur la préservation de la stabilité et l'unité du parti. «J'ai décidé en toute responsabilité de me retirer du poste de secrétaire général du RND en vous laissant la liberté de choisir la personne la mieux indiquée parmi nos cadres pour occuper ce poste «, a-t-il dit, précisant qu'il restera comme simple militant du parti. Cette démission prendra effet à partir du 5 juin prochain, selon la même source. Bensalah (74 ans) qui était à la tête du RND depuis décembre 2013, occupe, également, le poste de président du Conseil de la nation.

S. N.

ALGERIE TELECOM VICTIME D'UN INCENDIE CRIMINEL

Un acte de sabotage déconnecte Alger

LE RÉSEAU d'Algérie Télécom a été la cible d'un acte de sabotage qui a provoqué de fortes perturbations en fin de semaine de la connexion internet dans plusieurs communes de la capitale, a fait savoir le directeur de communication de l'opérateur historique, Abdelmalek Touati, cité par l'APS. Les abonnés d'Algérie Télécom ont dû faire face à plusieurs coupures de téléphone et internet à partir de mercredi, plusieurs agences commerciales ont fait face à un nombre important d'abonnés venant déclaré les coupures causées par des opérations de maintenance et de basculement vers de nouveaux équipements destinées à moderniser le réseau avait indiqué Algérie Télécom dans un communiqué.

Mais le lendemain jeudi le réseau de téléphonie et internet a subit une forte panne qui a déconnecté plusieurs quartiers d'Alger-Centre et d'autres communes. Selon l'opérateur national ces perturbations sont dues à un acte de sabotage sur des équipements d'Algérie Télécom où un incendie a été provoqué au niveau d'une chambre technique située au niveau de la commune de Kouba, a précisé la même source. Le même responsable souligne que cet acte criminel de sabotage a perturbé le réseau de téléphonie et internet en fibre optique et en cuivre dans plusieurs quartiers de la capitale. Algérie Télécom affirme que ses services techniques ont déjà commencé les travaux de réparation en vue de rétablir le réseau. Ces deux pannes ont causé des désagréments aux abonnés. Mercredi plusieurs journaux situés à la maison de la presse du 1er mai, ont été eu à faire face à des coupures internet qui ont retardé la confection des journaux. Le réseau a été rétabli hier dans la plupart des quartiers touchés à l'exception de quelques perturbations passagères constatées dans quelques communes.

Nassim Mecheri

Le trait de *Sidou*

